



MENNECEY

1971



Le Château des Villeroy, maintenant détruit, illustre le magnifique Parc de Villeroy dont la Ville est maintenant propriétaire

JOINTS - AMIANTE ET CAOUTCHOUC

AMIANTE FERLAM

Autoclarite

S.A. au capital de 450.000 F.

Magasin et Ateliers : 51, avenue Jean-Moulin - 75 - PARIS (XIV^e)

USINE ET BUREAUX : B. P. n° 5 - 91 - MENNECY
TELEPHONE : 498-02-85 +

MENNECY
ET SON
HISTOIRE
Association fondée par la Loi de 1901
Boite Postale n° 21 - 91541 MENNECY CEDEX



Ets F. DESRUES

concessionnaire exclusif de votre ville

PEUGEOT

29 à 33, Bd J. Kennedy

CORBEIL - ESSONNES

Tél. : 496-23.49 et 496-46.03

Service des Ventes V.N. et V.O. ouvert tous les dimanches matins

304
PEUGEOT

ENTREPOTS DE MENNECY

Combustibles solides, liquides, gazeux

MAZOUT

Livraison par camions-citernes munis de volu-compteurs

Etablissements

judith

BUREAUX : 2, Rue de la République

Téléphone 498.01.54
498.00.29

MENNECY (Essonne)

PLANTES FLEURIES — PLANTES VERTES
FLEURS NATURELLES

GERBES
CORBEILLES
COURONNES

Téléphone 498.01.27

jean
KWIA TEK

Horticulteur-Fleuriste

29, rue du Bel-Air
MENNECY



BAR - RESTAURANT

Hôtel de la Renaissance

LEFEBVRE

10, Rue de la Croix Boissée

91 - MENNECY

(face à l'Église et à la Mairie)

Fermé le mardi

Tél. : 498-00.50

REVUE D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
de MENNECY

Vente interdite

INFORMATIONS :
ADMINISTRATIVES
ÉCONOMIQUES
TOURISTIQUES

REDACTION, DOCUMENTATION, DIFFUSION
MAIRIE DE MENNECY

Edition — Publicité
EDITIONS

TOURISME ET COLLECTIVITÉS LOCALES

Siège social :
29, avenue des Liàs
MITRY-LE-NEUF (77)

La reproduction des textes, photos et
dessins est interdite sans autorisation
des Editions T.C.L.

IMPRIMERIE
DE MORMANT
Dépot légal : 1^{er} trimestre 1971

SOMMAIRE

	pages
Editorial	2
De nouvelles précisions sur la fabrique de porcelaines de Mennecy	4
Le ramassage scolaire	5
Le problème du stationnement	5
L'équipement	6
La zone d'aménagement concerté de "La Verville"	8
La scolarité dans notre ville	10
Le service d'incendie et de sécurité	11
Le village de vacances de Lamoura	12
Les constructions dans notre ville	13
Chronique des Anciens	13
L'élargissement de la rue du Puits-Massé	14
La Fanfare de Mennecy	15
Mennecy : lieu de pêche réputé	15
En nous penchant sur le passé rural de notre ville	16
La vie du club sportif de Mennecy (Section football)	16
La section d'athlétisme du club sportif de Mennecy	17
La section de judo de Mennecy	18
La section tennis du club sportif de Mennecy	19
La saison 1970 à l'Amicale Bouliste de Mennecy	19
Joyeux pétanqueurs de Mennecy	20
Rapport sur les activités de la M. A. L. C.	20
Amicale laïque de Mennecy	21
Les Artistes de notre région	21
L'Amicale des Anciens Combattants mobilisés et prisonniers de Mennecy	22
Appel général de la F 6 Kay	22
Société philatélique de Mennecy	22
Section philatélique de Mennecy M. A. L. C.	23
Nécrologie	23
Renseignements utiles	24

MEUBLES Literie - Cuisines

DÉPORAMA-MEUBLES
7, rue de Milly MENNECY

VENTE ET POSE DE TISSUS

Consultez-nous,
nous serions heureux de pouvoir vous documenter.



Éditorial

par Jean-Jacques ROBERT
Maire de Mennechy,
Conseiller Général de l'Essonne

Mes Chers Concltoyens,

Nous voici arrivés au terme du mandat que vous nous avez confié. Vous aurez, dans quelques semaines, à porter votre jugement sur l'action de votre Conseil Municipal que j'ai l'honneur de présider.

Depuis 1965, nous nous sommes donnés à fond poursuivant l'expansion de notre Commune, préparée par nos prédécesseurs : 2.500 habitants alors, près de 5.000 aujourd'hui. MENNECY vient de doubler en six ans. Cette période a été L'OBJET DE REALISATIONS EXCEPTIONNELLES :

En matière de logement :

Le programme de 100 logements dans les Hautes Chatries achevé, une nouvelle tranche de 164 logements H.L.M. a été construite à « La Jeannotte » avec la collaboration de la Société d'H.L.M. de l'ESSONNE dont nous sommes très satisfaits, tant par la qualité des locaux que par la conscience de gestion.

Le projet de Zone Pavillonnaire du « Clos Renault » vient d'être approuvé et sa réalisation est imminente.

En matière d'emploi :

Nous arrivons à la cinquième tranche de notre plan d'équipement.

En 1966 : les rues de Milly, La Fontaine, l'Arcade, des Ecoles, et des Chatries.

En 1967 : les rues Canoville, de la République et le bas de la rue Jean-Jaurès.

En 1968-1969 : Le chemin Herbeux, la rue du Parc, la R.N. 191, la Croix-Champêtre, le raccordement du Groupe Scolaire de La Jeannotte sur la rue Jean-Jaurès.

En 1970 : l'avenue de Villeroy (première tranche).

En 1971 : (en cours) le parking de 200 places entièrement financé par le District (à proximité de la Gare), l'avenue de Villeroy (deuxième tranche) jusqu'au carrefour de la route d'Echarcon, la rue Jean-Jaurès (deuxième tranche), la rue de Bel-Air.

En 1971-1972 : sont prévus : l'avenue de Villeroy (dernière tranche) la rue du Clos-Renault, le chemin de la Manufacture, la rue des Chèvres, l'avenue de La Jeannotte (dernière tranche, après les travaux en cours).

Soit au total sur 12 km 498 de voies communales, près de 6 km réalisés, soit 48 % environ du patrimoine routier communal.

En matière scolaire :

Grâce aux efforts consentis, notre Commune ne connaît aucun problème de locaux. En effet, sur des crédits communaux et sans subvention, deux classes préfabriquées ont été implantées au Groupe « Ormeteau », puis a été mis en service au sous-sol du Groupe « Ormeteau », le restaurant municipal scolaire de 200 places, avec ses cuisines; en même temps, ont été faits, la rénovation intérieure des logements et des classes, le chauffage dans le Groupe Scolaire des Filles avec, en 1970, de nouveaux sanitaires et une classe enfantine avec réfectoire, toilettes, salle de repos et de jeux intérieurs et cour de récréation extérieure. Il ne reste plus à terminer que le ravalement de cet important Groupe; ce travail étant prévu pendant les vacances scolaires de juillet et août 1971. Enfin a été ouvert le Groupe nouveau de La Jeannotte : 12 classes primaires, 4 classes maternelles et logements.

Nous avons consacré en moyenne pour nos enfants des écoles : 38 % de notre budget de fonctionnement et 60 % de nos investissements.

En matière d'équipement sportif :

Le Gymnase construit sans subvention en 1968-1969 et qui, s'il n'avait pas été fait, rendrait quasiment impossible le tiers-temps scolaire en primaire : 700 enfants et adultes utilisent chaque semaine ces installations. Le deuxième terrain de football a été entouré. L'éclairage des rencontres nocturnes est maintenant assuré. Dans les toutes prochaines semaines, une piste de 130 mètres avec sautoirs et terrain d'évolution pour nos athlètes, et un terrain de boules pour nos clubs seront mis en chantier.

La piscine mobile a accueilli de septembre à décembre 1970 nos enfants des écoles primaires. Ils ont appris la natation sous la direction avisée de trois maîtres-nageurs : 180 brevets leur ont été délivrés.

En matière de Culture et de Loisirs :

La maison que nous avons achetée 7, rue de l'Arcade (portant ainsi le capital immobilier de la Commune acquis ces cinq dernières années à un million cent mille francs) voit fleurir des activités nombreuses et indispensables :

Dans le cadre des activités de la Maison des Associations et de la Culture :

Le Centre Aéré municipal permanent et gratuit tous les jours de vacances avec la présence de 80 à 200 enfants,

Le foyer municipal des retraités,

La Bibliothèque municipale,
L'école municipale de danse,
L'école municipale de musique,
La philatélie,
Les cours municipaux de gymnastique volontaire féminins,
La radio-amateur,
Les cours municipaux de perfectionnement pour adultes (mathématiques modernes, français, etc.),
La section de Judo,
Les séjours au village de vacances de LAMOURA (centre aéré, anciens, touristes).

Dans le cadre des activités scolaires :

De même auront lieu, du 18 février au 4 mars, les premières classes de neige. Ainsi, un enfant sur 7 apprendra le ski à LAMOURA. Déjà, depuis quatre ans, vingt enfants avaient droit chaque année, à NOEL, au séjour gratuit à la neige.

La cantine qui sert 240 repas tous les jours dans quatre salles de restaurant : ORMETEAU, JEANNOTTE (primaire et maternelle), FILLES (enfantine).

Les arbres de NOEL des enfants des écoles et la journée de fin d'études avec distribution des prix.

En matière financière :

Nous avons veillé scrupuleusement à ce que, malgré toutes ces réalisations et tous ces services, les impôts soient le moins élevés possibles. Nous avons la fierté de vous dire que notre Commune se classe en queue de la liste des Communes du Département dans la moyenne des impôts par tête d'habitant. Si vous avez un doute, posez la question autour de vous et faites la comparaison.

Vous attendez impatiemment que je vous entretienne maintenant de la construction des 1.600 villas LEVITT. Il nous est apparu que MENNECY n'échapperait pas à la venue de promoteurs. Monsieur DARBLAY voulait se séparer de ses terres et de son Parc. C'est ainsi que nous sommes intervenus et nous avons imposé le cadre administratif d'une convention de « Zone d'Aménagement Concerté » assorti de nos conditions :

1) La remise gracieuse du Parc de Villeroy contenant près de 120 hectares clos, avec piscine et club de loisirs.

2) La programmation de 37 classes primaires et maternelles entièrement construites et financées par le promoteur pour 21 classes, les 16 autres avec les subventions de l'Etat.

3) La programmation d'un Collège d'Enseignement Secondaire 1.200 places dans la partie Sud-Ouest du Parc de Villeroy en face de la caserne de la Gendarmerie dont je vous rappelle la construction par nos soins en 1967.

4) La participation aux travaux de voirie, d'assainissement, d'adduction d'eau traitée en provenance de la Seine (complétant ainsi notre forage avec construction du château d'eau de 600.000 F terminé en 1969), pour plus de sept millions de francs.

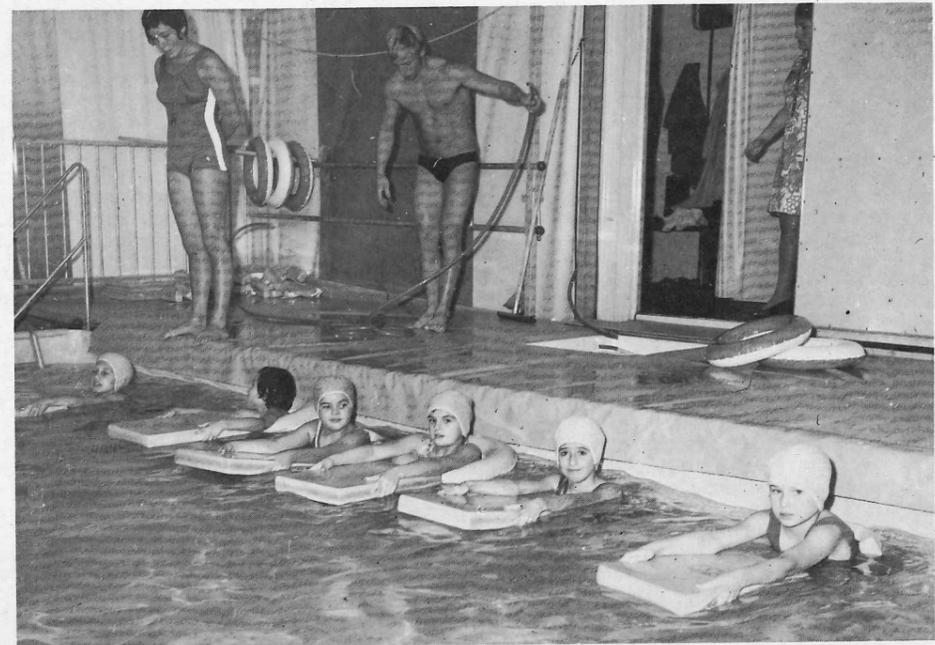
5) L'agrandissement de la Mairie déjà modernisée et surélevée en 1966-1967.

Sans négliger : les haltes-garderies, le Centre Social et de protection maternelle et infantile, une Maison de Jeunes et un équipement sportif très important.

A cette occasion, je tiens à remercier M. Rodolphe DARBLAY qui a offert à la Commune ce que l'on appelle « la Banquette de Villeroy », nous facilitant ainsi sur ces 20.000 m² le parking du District et l'élargissement de l'avenue de Villeroy.

Qu'allons-nous faire du Parc de Villeroy ? C'est là une entreprise passionnante, à laquelle je convie chacun de vous. Nous allons constituer des Commissions d'Etudes spéciales qui vont se pencher sur l'avenir de ce « joyau » qui nous est offert, et dont chaque génération de Menneçois a rêvé dans le passé. Maintenant que ces lourdes grilles chargées d'ans et d'histoire s'ouvrent enfin après une si longue attente, pour notre grande joie, ce merveilleux capital touristique et culturel doit assurer la grande réussite de MENNECY : celle d'un tout harmonieux dans une Ville qui a su maîtriser sa progression démographique sur dix années, permettant ainsi à tous une vie heureuse dans un cadre agréable et humain.

Votre dévoué.





DE NOUVELLES PRÉCISIONS SUR LA FABRIQUE DE PORCELAINES DE MENNECY

par Joseph JUDITH, Maire-Adjoint

Il nous a été donné de consulter un très bel ouvrage édité par HACHETTE intitulé « Les porcelainiers du 18^e siècle Français » faisant partie de la « Collection Connaissance des Arts » et nous croyons devoir intéresser nos concitoyens en citant de très larges extraits de l'article consacré à la Fabrique de MENNECY par Monsieur Georges POISSON, Conservateur au Musée de l'Île-de-France à SCEAUX.

« L'histoire des débuts de la Manufacture de MENNECY est complexe et les documents publiés par DARBLAY d'une part, CHAVAGNAC et GROLLIER de l'autre sont assez contradictoires. Voici ce que l'on peut en tirer :

En 1734 un certain François BARBIN commença à produire de la pâte tendre dans sa maison de la rue de Charone à PARIS, fabrication qu'il poursuivit sans que nous puissions attribuer avec certitude aucune marque ni œuvre connue. Peut-être doit-on dater de cette époque des pièces à décor de lambrequins bleus à grand feu, imitées de St CLOUD, mais de style plus sec.

Dès janvier 1737 BARBIN était installé au château de VILLEROY sous la protection de Louis-François de NEUFVILLE duc de VILLEROY (1695-1766) et qualifié de « fabricant de faïence et porcelaine de cette paroisse ».

On a fabriqué à cette époque de la faïence à MENNECY et la Musée de SEVRES possède un broc à anse daté de 1738.

On peut donc admettre que le duc de VILLEROY, ayant entendu parler de BARBIN l'aurait fait venir à MENNECY en 1737, l'aurait logé au château et le céramiste aurait pu installer sa fabrique de faïence dans le village à l'endroit où nous trouverons plus tard un des fours (probablement dans la maison appartenant aujourd'hui à Madame LIGUEZ rue du Puits-Massé) et il commença son travail de porcelaine. Cette fabrique s'étant révélée trop petit, BARBIN s'installa sur le domaine de VILLEROY où le duc lui accorda un emplacement. Là il pratiqua avec son fils des décors « coréens » ou à imitation de vannerie, ou encore à branchages fleuris en relief et arrivèrent en ce dernier domaine à une perfection qui dépasse souvent les modèles dont ils s'inspirèrent.

Bien que la production de MENNECY fût abondante, elle ne dépassa jamais un stade artisanal et c'est ce qui explique le peu de goût de cette manufacture pour les productions « industrielles », c'est-à-dire les services de table. Les assiettes de MENNECY sont rares, peut-être par suite d'une difficulté technique (pâte trop sèche). Au contraire, les pièces de forme abondent : bouillons, arrosoirs, pots-pourris, services à thé, salières, brûle-parfums, de nombreux sucriers de forme rocaille très savoureuse et même des plats à barbe et des vases de nuit. Mais les sculpteurs qui, de tous temps, avaient été attachés à la Maison, produisirent également des statuettes et des groupes blancs ou polychromes, de goût Chinois ou Français, et aussi des animaux en ronde bosse.

MENNECY se fit en outre une spécialité des petits objets pots à onguents, vases de fleurs avec bouquets, manches de couteaux, pommeaux de canes, petits chandeliers, vases Médicis de petite taille. Enfin, boîtes de décors variés souvent en forme d'animaux montées en argent, les montures en or étant tacitement réservées à VINCENNES-SEVRES. MENNECY est avec CHANTILLY et ST-CLOUD, une des trois seules manufactures françaises à avoir fabriqué ces genres d'objets, question d'outillage, très onéreux par rapport à une fabrication peu importante en nombre. Très peu de ces boîtes sont marquées. C'est encore à

l'imitation de VINCENNES que MENNECY à partir de 1751 produisit des biscuits d'une pâte un peu moins fine et moins blanche que celle de VINCENNES-SEVRES. Par la suite vers 1755, apparurent les fonds colorés.

Tous ces produits sont marqués, quand ils le sont du fameux D V qui signifie Duc de VILLEROY ou Duché de VILLEROY. Cette marque est généralement peinte en bleu ou brun pour les pièces de la première période, imprimée en creux par la suite.

Jean-Baptiste BARBIN prit une place prépondérante dans la double maison dont il est qualifié Directeur en 1752. L'année suivante, père et fils sont placés sur le même rang comme « entrepreneurs de la manufacture de porcelaine ». La collaboration dura encore quelques années, puis François le père se retira en 1762, pour mourir toujours à MENNECY le 27 août 1765 à l'âge de 74 ans. Son fils Jean-Baptiste « maître de la manufacture de porcelaine ne lui survécut pas un mois, il mourut à 45 ans et le 14 septembre 1765, le duc de VILLEROY lui-même mourut six mois plus tard.

La veuve de Jean-Baptiste resta propriétaire de la fabrique du village de MENNECY et locataire de celle de VILLEROY.

Elle semble avoir d'abord continué l'exploitation aidée par un tourneur de la Maison nommé Antoine MERLE qualifié inspecteur, commis ou directeur jusqu'à sa mort survenue en novembre 1768, mais à cette date la manufacture était déjà passée, nous ignorons en quelles circonstances, aux mains de Symphorien Jacques et Joseph JULLIEN.

La production continua, un peu ralentie, semble-t-il, mais avec une grande perfection technique. Peut-être est-ce à cette période que l'on peut attribuer les rares services de table que nous possédons de cette manufacture, ils sont en général décorés de fleurs, d'oiseaux ou de paysages, le marli présentant souvent des fleurs coupées alternant avec des motifs de vannerie. Mentionnons aussi, après DARBLAY, des médaillons imités des faïences de la veuve PERRIN à MARSEILLE et qui représentent des personnages placés soit au bord d'un fleuve, soit à l'entrée d'une ville.

JACQUES et JULLIEN qui avaient pris la fabrique de VILLEROY à bail, la veuve BARBIN et ses enfants ayant gardé la maison de MENNECY qui leur appartenait en propre et ce bail expirant en 1773, ne le renouvelèrent pas et partirent s'installer à BOURG-LA-REINE, ce qui provoqua la mort de MENNECY ».

Voilà qui ajoute aux connaissances que nous avons et va aiguïser notre impatience de voir une large exposition de ces porcelaines si belles et si rares.



Janine Baca

BONNETERIE -- NOUVEAUTÉ
MERCERIE - LINGERIE

LAINES BERGER
— du Nord —

1, rue du Général-Leclerc - MENNECY - Tél. 498.01.64



LE RAMASSAGE SCOLAIRE

par Pierre GIBERT,
Maire-Adjoint

Chaque année qui passe voit s'accroître le nombre des enfants transportés aux différents lieux de leur instruction.

C'est ainsi que l'an dernier 49 élèves du second degré fréquentaient le C.E.S. de BALLANCOURT, en 1970 ce chiffre est porté à 60, et si, en 1969, 138 scolaires continuaient leurs études au Lycée et aux C.E.S. de CORBEIL-ESSONNES, ils sont 160 cette année.

La création et la construction prochaine à MENNECY d'un C.E.S. de 1.200 places résoudra heureusement les problèmes de dispersion de nos élèves du second degré qui reçoivent leur enseignement un peu partout en excluant la crainte à chaque rentrée de ne pouvoir admettre les nouveaux élèves de 6^e faute de place.

Quant à nos enfants des Ecoles Maternelles, leur transport est assuré de façon très régulière.

Rolande JOANDO

Prêt à porter

Hommes

Dames

Enfants

38, Rue de la Fontaine

MENNECY

Tél. : 498-02.05

LE PROBLÈME DU STATIONNEMENT

par Pierre GIBERT, Maire-Adjoint

Le nombre d'automobiles en circulation augmentant sans cesse, leur stationnement présente de plus en plus de difficultés.

Ausi, la Municipalité a étudié différents projets tendant à résoudre ce problème. Le plus important est la création d'un parc de stationnement sur la banquette de l'avenue de Villeroy dont la Ville vient de se rendre propriétaire.

Elle envisage aussi de reprendre une partie du jardin du presbytère et de la propriété voisine, en bordure de la rue du Général-Pierre pour y créer un « parking » tout en assurant une meilleure visibilité d'accès à la rue Puits-Massé.

Ce sont des préludes à d'autres études qui devront être faites afin que le Centre de notre Ville puisse accueillir convenablement les automobilistes des localités voisines venant au chef-lieu de Canton pour y faire leurs emplettes ou leurs affaires.

tous les
avantages
sont réunis
chez

COREL

LA MAISON DE CONFIANCE

TÉLÉVISION - MÉNAGER

17, RUE DE MILLY

MENNECY

45, RUE DES ÉCOLES

BALLANCOURT

qualité

choix

prix

après-vente rapide

CHARCUTERIE FINE
artisanale
ROTISSERIE
Maison

Roger Durant

12, rue Général-Pierre
MENNECY - Tél. 498.00.83



BOULANGERIE - PATISSERIE - CONFISERIE

Raymond DURANT

Place de la Mairie

Téléphone 498-01-05 MENNECY



L'ÉQUIPEMENT

par André VIOLETTE,
Conseiller Municipal

A l'image de l'Etat qui a son ministère et du département qui a sa direction, la Commune a elle aussi à s'occuper de son équipement.

Pour l'Etat et le Département l'équipement représente la réalisation de choses grandioses et spectaculaires tel que les autoroutes ou les infrastructures des grandes cités de l'avenir. Pour notre commune les équipements sont bien plus modestes. Mais en fait ce sont les installations qui sont mises à la disposition et au service des habitants pour leurs besoins personnels ou pour l'usage collectif.

Le Maire est le directeur de l'équipement communal, il reçoit pour cela du Conseil Municipal les pouvoirs nécessaires. Il est assisté d'un adjoint délégué et de deux commissions, celle des chemins et celle des travaux. Mais le grand maître de l'équipement local est le budget, car en ce domaine le prix des travaux à entreprendre est élevé. Bien des projets doivent souvent attendre avant de voir le jour, et il arrive que certains travaux prévus cèdent le pas à de plus urgents.

Que représente l'équipement de notre Commune ?

C'est d'abord la voie publique, les rues, places et avenues. Dans ce domaine bien des aménagements ont pu être réalisés. La plupart de nos rues ont été remises à neuf ou sont sur le point de l'être, les travaux étant adjugés pour la rue de Bel-Air et le reste de la rue Jean-Jaurès. L'avenue de la Jeannotte verra son achèvement dès la fin des travaux en cours en bordure de cette voie. Et, bien sûr nous n'aurons pas tout fait, il y a encore la route de Melun, le chemin de la Manufacture et encore d'autres, mais MenneCY comme Paris ne s'est pas fait... Cette année notre réseau s'est enrichi de deux voies nouvelles pour desservir les immeubles H.L.M. de la Jeannotte, il s'agit de

l'Avenue du Buisson-Houdart et de l'Impasse des Blés. La route nationale 191 communément appelée Route de Corbeil devient le Boulevard Charles-de-Gaulle, sur toute la traversée de la Commune.

Du côté voirie il y a aussi la création de notre réseau d'assainissement pratiquement inexistant il y a quelques années. On se rappelle les banquises d'autrefois, l'hiver, au coin des rues. Cela est terminé, à part quelques retardataires, il n'y a plus de glace en mauvaise saison dans les caniveaux. Ce réseau a permis à nos habitants de résoudre le problème d'évacuation des eaux usées, et a contribué à l'implantation de résidences nouvelles. Là aussi nous n'avons pu encore aller partout, il y a, hélas, des difficultés de dénivellement dans certains endroits. Mais partout où cela sera possible ce sera fait par la suite.

Un équipement de première nécessité est sûrement le raccordement aux réseaux de gaz, d'électricité et d'eau. La fourniture et la distribution de ces besoins ne dépend pas de la Commune, mais celle-ci est en contact permanent avec les compagnies intéressées. On peut constater que souvent des travaux sont entrepris pour l'extension et le renforcement des réseaux. Un nouveau château d'eau de 2.000 mètres cubes a été récemment mis en service et un projet de pompage en Seine a été prévu par l'intermédiaire de l'usine de Morsang.

Après tous ces équipements collectifs il y a les autres. Ceux qui ne servent peut-être pas à tous, mais qui sont utiles et nécessaires à certains. Ce sont tous les bâtiments communaux tel que Mairie, Groupes scolaires, locaux sportifs et culturels et leurs installations, ou, tout bonnement les garages et remises réservés aux services publics. Il a été construit ce qui était nécessaire et qui manquait. Nous avons également réparé et modernisé ce que nous avions. Le personnel du service de voirie s'emploie à tous ces travaux; nos cantonniers en plus du nettoyage des rues, démontent de vieux murs, nivellent la terre, font du béton, goudronnent les cours d'école et apportent leur concours à toutes les activités communales. Ils ont pour cela un matériel qui bien que modeste à l'origine s'enrichit peu à peu de l'outillage nécessaire.

Il est certain que la création des Résidences du Parc de Villeroy et de la Colline de Verville va apporter à notre équipement un complément substantiel. En plus de l'aménagement de plusieurs voies et de la construction d'écoles, il y aura l'apport d'une piscine et d'autres réalisations tel qu'un centre de protection maternelle et infantile.

Tout cela pour le plus grand bien de nos concitoyens et pour l'avenir de notre petite cité.

Menuiserie G. TRICOT

AGENCEMENT
DECORATION

APPARTEMENTS
MAGASINS

21, rue de Milly - MENNECY - Tél. 498-01-15

TRANSPORTS --- DÉMÉNAGEMENTS
DANS TOUTE LA FRANCE ET A L'ÉTRANGER



DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

REMBOURSEMENT ALLOCATIONS FAMILIALES ET INTENDANCE

TEL. : 498-01.16

Ambulances
Modernes
JOUR ET NUIT

33, rue Général-Leclerc
96, rue Saint-Spire

Téléphone : JOUR 496.00.52
NUIT 496.05.71

VOITURE "ID 19" TOUT CONFORT
TRANSPORTS A GRANDE DISTANCE

Recouvrement direct auprès de la Sécurité Sociale

Pompes Funèbres
Générales

Concessionnaire du service extérieur
des Pompes Funèbres de
MENNECY

S'adresser à CORBEIL-ESSONNES
33, rue Général-Leclerc

ou
96, rue Saint-Spire
Téléphone 496.00.52

Toutes démarches et formalités évitées aux familles

LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (Z.A.C.) DE "LA VERVILLE"

par Joseph JUDITH, Maire-Adjoint

La Convention liant d'une part « La Commune de MENNECY » et d'autre part la Société « Le Parc de VILLEROY » (Société LEVITT) a été signée après approbation par le Conseil Municipal dans sa séance du 6 juin 1970. Elle a permis un commencement d'exécution des projets qui lui sont propres.

C'est ainsi que le doublement de la route nationale 191 a été fait entre le débouché de l'Avenue de Villeroy et la limite de commune avec FONTENAY-LE-VICOMTE, que la canalisation d'assainissement de la plaine de La Verville, lieu d'implantation des 1.600 pavillons prévus, a été réalisée à travers le parc de Villeroy.

La construction, par le promoteur, de pavillons témoins et de leur bureau de réception et de ventes, a permis à des milliers de visiteurs de se renseigner sur les conditions d'accession à la propriété et de se faire une opinion sur les aspects modernes d'habitation.

Une première tranche de construction de 343 pavillons isolés et de 176 pavillons en bandes a été soumise à l'agrément du Service de l'Équipement de la Préfecture de l'ESSONNE.

Les infrastructures qui ont déjà démarré et les superstructures vont aller de pair avec la sortie de terre des habitations.

Tout d'abord, l'amorce d'un Groupe Scolaire du 1^{er} degré de 15 classes primaires de six classes maternelles et de dix logements de fonction qui sera édifié au sommet de la petite colline de la Garde (quatre classes maternelles et deux classes primaires vont être construites immédiatement). Cet établissement est entièrement financé par le promoteur. Puis, un Collège d'Enseignement Secondaire (C.E.S.) de 1.200 places, il sera construit dans la partie Sud-Ouest du Parc de Villeroy, face à la caserne de Gendarmerie. Suivra, également dans le haut du Parc, après le C.E.S., un Gymnase type B avec deux double-plateaux, financé intégralement par le promoteur, et un terrain d'athlétisme complet avec piste de 400 mètres, sur deux hectares, et d'une piscine dont le type n'est pas encore choisi, mais sera digne de notre Ville.

Dans la plaine de La Verville, au centre des habitations, il sera construit une Maison de Jeunes type 3 T.4, deux haltes-garderies dont une financée entièrement par le promoteur, un centre social type M. et un P.M.I. type B, un autre Groupe Scolaire de douze classes primaires et quatre classes maternelles, enfin un Gymnase type C avec ses trois double-plateaux. Ces superstructures étant financées avec l'aide des Collectivités et bénéficiant des subventions qui s'y attachent.

Un centre Commercial d'un demi-hectare complètera ces installations.

Enfin, la remise gratuite à la Ville du magnifique Parc historique de VILLEROY dont l'ordonnance a été dirigée par les meilleurs paysagistes du Grand Siècle (chaque allée bordée de très beaux arbres ayant une remarquable perspective) augmentée de considérable façon son patrimoine. Une Commission d'Urbanisme est créée pour déterminer les moyens à mettre en œuvre pour en faire un Parc de loisirs où les Menneçois pourront cueillir tout à leur aise les joies de la nature en faisant provision d'air pur.

Voilà brossé un bref mais combien éloquent tableau des réalisations qui interviendront dans un délai relativement court



puisqu'il est prévu que 1974 verra l'achèvement et l'occupation des 1.600 pavillons formant le programme en question.

Peut-être direz-vous : ce développement fort important de notre localité, avec ses infrastructures et ses superstructures nouvelles, va entraîner des charges considérables qui pèseront lourdement sur les futures impositions.

Je tiens à vous rassurer en vous disant tout d'abord, que notre Commune qui a vu sa population passer de moins de 2.000 habitants à près de 5.000 en dix années a eu une politique financière très prudente, répartissant harmonieusement les charges découlant de l'accroissement des équipements, de l'assainissement, de la construction d'écoles et autres bâtiments communaux, entre les anciens et les nouveaux contribuables de telle façon, qu'aujourd'hui sa fiscalité directe est inférieure à la moyenne départementale.

La même prudence est observée pour son actuel développement qui atteindra en 1975 le chiffre de onze mille habitants et l'heureux résultat de la convention souscrite par le promoteur, fait que le financement des nouveaux équipements qui vont classer notre Ville parmi les plus modernes et les plus agréables à vivre du Département, sera supporté sans dommage par nos anciens et nouveaux administrés.

En conclusion, j'oserai dire que MENNECY qui est envié par son agréable situation, le sera plus encore par la mise en valeur de son site, le charme de son calme préservé et la très raisonnable imposition de ses contribuables.

MAUDRY Frères & C^{ie} S.A.

Chauffage - Ventilation - Conditionnement d'air
Installations sanitaires

SERVICE ENTRETIEN APRES-VENTE

3, rue Notre-Dame - 91 - CORBEIL - Tél. 496-01-25 +

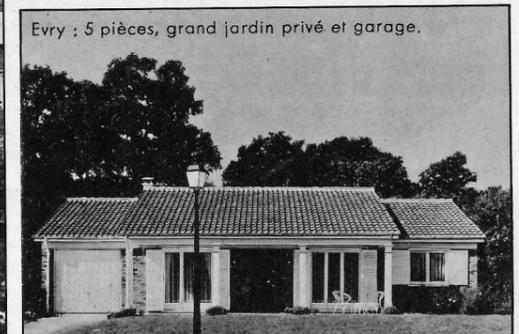
Levitt à Mennecy : 2 conceptions de village, 11 types différents de maisons, 15 variantes possibles, des prix fermes et définitifs. Toutes les raisons d'un succès.



La Colline de Verville.
5 types de maisons. 5 variantes. Garages,
soit de plain-pied, soit en sous-sol.



Châtelet : 8 pièces, double garage et grand jardin privé.



Evry : 5 pièces, grand jardin privé et garage.

Sur les bords verdoyants de l'Essonne mais près d'une ville nouvelle (Evry à 7 km), dans une charmante commune d'Ile-de-France mais près de la capitale (Paris est à 28 km par l'autoroute du Sud ou la N.7) : deux villages Levitt.

Deux villages au style différent qui ont déjà leurs farouches partisans : déjà des milliers de personnes sont venues les voir. Car nul ne peut ignorer ce que fait le 1^{er} constructeur au monde de maisons individuelles.

Le Parc de Villeroy.
En bordure d'un parc de 110 hectares planté d'arbres centenaires, un village de mai-

sons de quatre à neuf pièces, toutes entourées de grands jardins privés et d'espaces verts. Des maisons livrées entièrement et luxueusement équipées.

La Colline de Verville.
Tout à côté, un tout autre village. Avec des maisons côte à côte et leurs jardins privés. Cinq types de maisons offrant neuf variantes (avec ou sans sous-sol), de quatre à six pièces. Des maisons équipées de façon complète et luxueuse. A partir de 143.000 F.

Et pour ces deux villages un grand centre commercial : un centre de loisirs avec piscine, tennis, club house ; des

écoles ; un C.E.S. ; des garderies d'enfants. Levitt à Mennecy : deux programmes à succès.

Visitez tous les jours sur place les dix maisons des deux hameaux modèles de 10 h à 18 h (dimanche compris).

Itinéraire : prendre l'autoroute du Sud, direction Fontainebleau jusqu'à la sortie d'Evry - Ris Orangis - Mennecy, puis la D.153 jus-

qu'à Mennecy (signalisation sur place).

Décoration : ameublement, objets de décor, Léviton, boulevard Magenta, Paris, Centre Commercial Parly 2.

Harmonisation J. P. Franck. Les maisons Fleury et Châtelet ont été décorées et meublées par la maison Carl. Harmonisation Jacqueline Adutt, 32, avenue Raymond Poincaré, Paris 16^e.

Levitt France

100 000 maisons construites dans le monde



La scolarité dans notre ville

par Roger CHANGENET, Conseiller Municipal

Evolution de la population scolaire de 1965 à aujourd'hui

Périodes Scolaires	Primaires Garçons et Filles		Maternelles et classe enfantine		Récapitulation	
	Elèves	Classes	Elèves	Classes	Elèves	Classes
1965/66	257	8	97	2	354	10
1966/67	312	9	152	3	464	12
1967/68	396	10	200	4	596	14
1968/69	421	11	203	4	624	15
1969/70	444	15	208	5	652	20
1970/71	452	16	250	6	702	22

Au regard de ces chiffres, on ne peut manquer de remarquer que, malgré l'expansion de notre Commune, les conditions de la scolarité tendent constamment à l'amélioration. Il en résulte que les classes ne sont pas surchargées; de plus, la construction en 1968 du Groupe Scolaire de « La Jeannotte » qui a une capacité d'accueil supérieure à l'actuelle fréquentation, permet d'envisager le proche avenir avec sérénité.

Certes, tout n'est pas parfait, certains de nos projets n'ont pas vu le jour, d'autres sont en cours de réalisation : Budget, lenteurs administratives, en sont bien souvent la cause.

Il est évident que bien des détails restent à améliorer, que bien des parents d'élèves ont des idées constructives, voire même présentent des objections et cela reste en souffrance, faute de s'extérioriser aux bons endroits. Il faut savoir que le Conseil Municipal en collaboration avec le corps enseignant, la Caisse des Ecoles et l'Amicale Laïque, est attentif à tout ce qui concerne l'intérêt majeur de nos enfants et se trouve par conséquent sensibilisé en permanence par tous les problèmes scolaires et emploie tous les moyens pour les résoudre.

Il a de ce fait, été amené à créer, sur l'initiative de son Maire :

Un restaurant Municipal qui a débuté modestement en 1966 en servant 35 repas par jour; pour une fréquentation quotidienne actuelle de 240 rationnaires.

Un centre aéré qui fonctionne depuis 1967, maintenant bien rôdé, sous l'animation de Madame COSSON, entourée de moniteurs et qui, chaque jeudi, reçoit 80 enfants. Il est, de plus, ouvert pendant les vacances scolaires avec possibilité pour les enfants d'y prendre leurs repas.

Le transport scolaire gratuit pour les plus petits dont le domicile est éloigné de leur Ecole. Quatre navettes journalières sont effectuées pour le transport d'une quarantaine d'enfants.

Enfin, cette année verra pour la première fois dans notre Cité, une cinquantaine d'enfants partir en classe de neige pendant trois semaines dans le village de vacances de LAMOURA que la population de MENNECY connaît bien.

D'autre part, une solution de circonstance a du être prise tout dernièrement; en effet, la Maison des Associations et de

la Culture a assuré l'accueil d'enfants inscrits à l'Ecole Maternelle dans l'attente de la création d'une nouvelle classe, par l'Académie.

De quoi demain sera fait ? Chacun sait que l'ensemble Lewitt France amènera la création de deux Ecoles primaires et qu'un C.E.S. est programmé. Soyez persuadés que la Municipalité fera en sorte que cet objectif soit réalisé dans les meilleurs délais.

Fouccay
= Papiers Peints + Peinture

Route de Corbeil

91 - MENNECY

TEL. : 498-00.17

LE SPÉCIALISTE

AU SERVICE DE L'AMATEUR

- plus de 500 modèles disponibles
- parking clientèle
- ouvert dimanche matin

E. G. G. E. A. DENEUX

GRAINS, ENGRAIS ET AMENDEMENTS
DU HUREPOIX

4, rue du Petit-Mennecy - 91 - MENNECY

Téléphone 498.00.01



LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SÉCURITÉ DE LA VILLE

par le Capitaine René DHONT,
Conseiller Municipal

En regardant cette vue de votre poste d'Incendie, rideaux baissés, bon nombre d'entre vous savent que ce bâtiment abrite le matériel nécessaire à la défense de notre Ville.

Tout est tranquille, notre Cité est calme, mais soudain... alerte ! que va-t-il se passer ?... Après une rapide arrivée au poste de nos Sapeurs en voitures ou cyclo-moteurs, une corne à feu annonce le départ d'un véhicule d'incendie. Ce sera selon le cas, le Premier Secours ou le Fourgon Pompe Tonne ou bien l'Echelle sur Porteur, tractant l'une des trois motos-pompe du Service dont l'une d'elles peut projeter de la mousse.

En regardant cette vue du Fourgon-Pompe-Tonne, sachez que ce matériel neuf est capable de toute intervention grave, portant 3.000 litres d'eau dans sa citerne, montant jusqu'à plus de 25 bars de pression et capable d'alimenter une grosse lance à plus de 2 km 3. Les tuyaux doivent être d'excellente qualité. Les spécialistes Menneçois au courant de ces questions, et il y en a, seront bien aises de savoir qu'actuellement, une grosse lance pourrait être utilisée à 1.500 mètres du Fourgon en toute sécurité.

L'équipement fort important du Service est complété par des longueurs appréciables de petits tuyaux sans compter les plus gros (100/110) mis à notre disposition par le Département. Nous venons d'en recevoir un certain nombre et nous venons d'être dotés de 2 appareils respiratoires isolants et aussi d'autres petits matériels dont le besoin se faisait sentir.

Nos sapeurs sont équipés de tenues neuves et réglementaires. Si on ajoute, que les bâtiments communaux sont pourvus de tous matériels de prévention ainsi que d'extincteurs entretenus en partie par le Service, que de nouveaux poteaux d'incendie vont être placés rue de Bel Air, rue de la Sablière et rue de la Fontaine, que le véhicule léger de reconnaissance (2 chx) va sortir bientôt de sa torpeur, remis entièrement en état par les Sapeurs, on peut affirmer que notre ville dispose de moyens efficaces de lutte contre les sinistres, pouvant être utilisés par une compagnie active et bien entraînée.

L'année 1970 aura été une année difficile : il y a eu 71 interventions diverses (épuisements de caves inondées, destructions de nids de guêpes ou frelons, assistances à blessés, deux feux de cheminées, six feux dont certains graves, comme ceux de la Cartonnerie LECOURSONNOIS où 14 petites lances ont été mises en batterie, le pavillon FLEURY de la Société LEVITT etc, sans compter trois fausses alertes. Soit au total 82 sorties en 1970.

L'instruction a été importante; cours de Secourisme de janvier à Mars, et spécialisation réanimation d'Avril à Mai. Le Chef de Corps a été membre du jury d'examen de secouriste à 14 examens dans le Département et a participé à 2 conférences au CENTRE NATIONAL D'ETUDES de la PROTECTION CIVILE de NAINVILLE-LES-ROCHES et à 5 conférences du SERVICE D'INCENDIE DEPARTEMENTAL. Les Sapeurs GUITTON et KUNTZ ont été reçus au cours de Caporaux donnés à BALLANCOURT-sur-ESSONNE. Enfin une grande réorganisation du Corps a été effectuée et a donné les meilleurs résultats.

Il faut dire que tout cela n'a été rendu possible que grâce à la compréhension et à l'aide efficace du Conseil Municipal qui dispense sa vigilante attention au Service d'Incendie, sûr de son dévouement et de son abnégation.

Et pour que ce Service soit encore mieux assuré, il est nécessaire que les appels au secours soient plus convenablement faits. Vous avez pour les faire, l'avertisseur sirène de la Mairie et les appels téléphoniques suivants :

Mairie : 498-00-59, Gendarmerie : 498-00-19 ou tout simplement le 19, et éventuellement : Chef de Corps : 498-01-74.

Donnez vos renseignements en situant bien le lieu du sinistre, calmement et clairement. Ainsi, vous faciliterez la tâche de vos Sapeurs Pompiers pour la défense de vos vies et de vos biens.

ETABLISSEMENTS

Piot & Tirouflet

S.A. CAP. 240 000 F

SPÉCIALISTES DU PETIT
COMPRESSEUR ET ASPIRATEUR
ELECTRO-MAGNÉTIQUE
A MEMBRANE
ET DU COMPRESSEUR-ASPIRATEUR
ACTIONNÉ PAR MOTEUR
RÉSERVÉ A TOUT USAGE

ET LE CRÉATEUR ET FABRICANT
DE LA POMPE D'AQUARIUM
BEL BUL
QUI A OBTENU L'ATTRIBUTION
D'UN DES 4 OSCARS
DE L'EXPORTATION 1965

pour 250.000 pompes exportées
dont 200.000 sur les ETATS-UNIS

Siège social :

89, rue de la Croix-Nivert - PARIS - 15

Tél. : 532-87-22

USINE : 91 - MENNECY

Tél. : 498-01-13



LE VILLAGE DE VACANCES DE LAMOURA

par Raymond NICE.
Conseiller Municipal

Qu'est-ce que le VILLAGE DE VACANCES de LAMOURA ?

Certains d'entre vous ont entendu parler de ce village sans trop savoir de quoi il s'agit. Je vais dans ce propos, vous en entretenir plus longuement. Tout d'abord, sachez que ce village se situe dans le JURA à 1.150 mètres d'altitude; entre les Rousses 11 km et le village de Lamoura à 3 km 500, et pour nous MENNECOIS à 470 km par la RN 5 PARIS GENEVE.

L'idée de la construction de ce Village de Vacances, revient à la Direction de l'équipement du Jura et à la Régie départementale des Sports d'Hiver du Haut Jura, qui ont lancé des plans prototypes dans différentes régions de France ? L'un de ceux-ci étant parvenu à Mennechy, le signataire de ces lignes a été chargé par Monsieur le Maire de prendre contact avec les initiateurs de l'opération dès le 14 juin 1966.

Au cours de cette première entrevue où il a été discuté de ce projet éminemment social et après avoir entendu toutes les intéressantes explications données sur l'avenir de ce village, il a semblé que nous pouvions prendre une participation dans cette affaire. Evidemment, au point de vue financier c'était une lourde charge pour notre seule Commune, aussi avons-nous contacté des communes voisines qui pourraient être intéressées par cette réalisation; de là naquit le Syndicat Intercommunal d'Evry le 9-12-67 QUI GROUPE les communes de BONDIFLES, COURCOURONNES, EVRY, MENNECY et RIS ORANGIS.

Le 18-12-67, le SYNDICAT INTERCOMMUNAL du VILLAGE DE VACANCES de LAMOURA était créé entre les villes : ANGERS, CHALONS-SUR-SAONE, CHAUNY, LONGJUMEAU, MARLY-LE-ROI, RENNES, SAINT-DIZIER, SARTROUVILLE, SURESNES, TROYES et le SYNDICAT d'EVRY. Monsieur Jean-Jacques ROBERT, Maire de MENNECY étant porté à la Présidence.

Dès lors, les choses allèrent bon train : il fallut tout d'abord s'occuper du financement de l'opération, de l'acquisition des terrains (35 ha) de lancer les adjudications pour la construction, de concevoir la gestion future du village. Tout fut heureusement solutionné puisque le premier coup de pioche était donné dès juillet 1968; la cérémonie de la pose de la première pierre eut lieu le 27 septembre 1968 et ce village est maintenant ouvert aux ressortissants des communes membres du Syndicat depuis le 1^{er} SEPTEMBRE 1970.

Coût total de l'opération : 18 millions de francs.

QUE TROUVEREZ-VOUS AU VILLAGE DE VACANCES ?

Un ensemble fort harmonieux, bien dans le style jurassien, composé d'une part : sur l'aile gauche les unités d'ortoirs; au Centre le bâtiment dans lequel se trouve l'Administration, la Réception, les Cuisines, le Restaurant, le Bar, la Salle de Spectacle (Joyau du village) l'Infirmerie, la Nurserie, la Buanderie et sur l'aile droite un nouveau groupe d'unités d'ortoirs.

Derrière le bâtiment central, sont en construction : tous les terrains de sport, la patinoire et la piscine, qui elle sera couverte et chauffée ce qui en permettra l'utilisation à longueur d'année.

Il faut dire également, que toutes les unités d'ortoirs sont reliées entre elles par une galerie chauffée, qui aboutit au bâtiment central, ce qui permet de se rendre de sa chambre au restaurant sans avoir à subir les effets du froid ou de la neige.

Les unités d'ortoirs se présentent de la façon suivante : au sous-sol les locaux à ski à chaussures, et débarras divers; au rez-de-chaussée 2 grandes salles pouvant servir de classes de neige et aussi de salon de lecture ou de jeu, un bureau, une kichenette; les chambres sont situées dans les étages supérieurs, elles sont groupées en appartements de 2 pièces, dont l'une est meublée de 2 lits plus 2 armoires, l'autre de 3 lits et 3 armoires. L'équipement sanitaire est complet puisque chaque chambre est dotée d'une douche et d'un lavabo et un WC pour 2 chambres. Il existe également au RDC des W.C. et une douche collective.

QUI PEUT SE RENDRE AU VILLAGE ?

Le VILLAGE est ouvert à tous, du 1^{er} décembre au 31 octobre, dans la limite des places disponibles, car les classes de neige durant du 1^{er} décembre à Pâques, avec bien entendu, interruption pendant la période des vacances de Noël, Mardi gras et Pâques; le nombre de places est limité.

Pendant la période d'été tout le monde peut se faire inscrire pour des séjours prolongés, tous les renseignements utiles vous seront donnés à la Mairie de Mennechy, service de Mme COSSON à la Maison des Associations et de la Culture.

Il est bien précisé que personne ne peut se présenter au Village de Vacances de Lamoura, sans inscription préalable auprès des services de la Mairie.

Je souhaite à tous ceux qui effectueront un stage à ce village, un séjour très agréable, de nombreuses excursions dans les environs immédiats : Col de la Faucille, Lac du Jura, Lac de Genève (45 km) et bien plus près encore la magnifique forêt du Massacre, ou il fait bon respirer l'air des montagnes agrémentées par d'immenses sapins.

VILLAGE DE VACANCES DE LAMOURA OUVERT Toute l'Année

SEJOUR DES FAMILLES

TARIF : 20 F. par jour, par adulte

Gratuit pour les enfants de moins
de 2 ans.

On peut se faire inscrire dès maintenant à la Mairie annexe: 7, rue de l'Arcade, service de Madame COSSON (exclusivité réservée aux habitants de MENNECY).

Le Village de vacances de Lamoura comprend 1.000 lits. C'est une réalisation pilote. Remonte-pentes à l'intérieur du Village, Equipements de neige; piscine, terrain de tennis (en cours de réalisation), nombreuses promenades possibles dans les forêts de sapins voisines.

Lamoura à 50 km de Genève et du Lac Léman, à 15 km de Saint-Claude, à égale distance de la célèbre station de sports d'hiver Les Rousses.

La ville de Mennechy dispose d'un chalet de 88 lits dans cet ensemble.

Pour Pâques, juillet et août, il est prudent de retenir ses places.

E. TCHIR

Artisan Maçon

SE TIENT A VOTRE DISPOSITION

Pour tous travaux de construction
P AVILONS — CLOTURES
RAVALEMENT — TOITURE — CARRELAGE, etc.

Devis gratuit

28, rue de la Papeterie
BALLANCOURT Tel. 498.22.36



LES CONSTRUCTIONS DANS NOTRE VILLE

par Maurice LEGRAND,
Conseiller Municipal

Le développement de notre Cité se poursuit dans les meilleures conditions.

Le programme d'H.L.M. de « La Jeannotte » sera entièrement réalisé avant le mois de mai et l'occupation des immeubles terminés s'est faite depuis le 1^{er} octobre et se continue actuellement.

Nous aurons donc satisfait beaucoup de familles qui souhaitent habiter dans des logements convenables, ainsi que de nombreux jeunes ménages qui étaient hébergés chez leurs parents ou campaient dans de sordides pièces, quoique les réservations préfectorales ou celles venant des Industriels versant le 1 % aient réduit la part acquise à la VILLE à 110 appartements sur les 164 construits. Malheureusement toutes les demandes n'ont pu être satisfaites et une longue liste d'attente a été établie.

Il nous faudra donc étudier un nouveau programme de logements à loyer modéré, car chaque année qui s'ouvre voit les adolescents devenir de jeunes hommes et de jeunes filles désirant fonder des foyers et l'accroissement continu de population multipliant ces projets de foyers, multiplie par voie de conséquence les besoins d'appartements pour les abriter.

Le projet de « Zone Pavillonnaire » située entre la rue Jean-Jaurès et la rue du Clos-Renault avec comme limite l'ouvrage des Eaux de la Vanne, a eu son heureux aboutissement récemment. Il va permettre la construction de maisons individuelles entourées de jardins dans un site très agréable, à flanc de coteau, avec de jolies vues sur la vallée de l'Essonne. L'étude du financement de sa mise en viabilité est en cours et dès que la solution sera trouvée le démarrage se fera.

Les pavillons du « Hameau de MENNECY » situé entre la route nationale 191 et l'avenue de La Jeannotte, sont en voie d'achèvement.

Et, de tous les côtés, sur les parcelles qui sont encore libres à l'intérieur de notre Village, les maisons individuelles poussent à souhait; elles abriteront bientôt de nouveaux Menneçois qui ont choisi notre ville pour y vivre dans le calme, bénéficier de son air pur, de sa situation privilégiée et de ses communications qui ne feront que s'améliorer au fil des ans.



Caisse d'Epargne et de Prévoyance

DE

CORBEIL - ESSONNES Succursale de MENNECY

Mercredi - Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

VERSEMENTS

REMBOURSEMENTS IMMEDIATS ET SANS FRAIS

Souscriptions Bons du Trésor et tous emprunts d'Etat



Chronique des Anciens

par Pierre HOT,
Conseiller Municipal

Et voilà encore une année de passée. 1970 aura été pour nos « Anciens » une année bien remplie, que l'on en juge.

Le 6 juin, sortie à LARCHANT où un repas froid préparé par M. MOITY leur est servi. (80 personnes en bénéficient) Excellente journée passée dans une bonne ambiance où le soleil a bien voulu être de la partie.

Arrive septembre, où, sur la proposition de Monsieur le Maire et l'accord du Conseil Municipal, un week-end leur est offert à LAMOURA les 19, 20 et 21 septembre. Les 77 personnes qui participèrent à ce voyage ne sont pas près d'oublier ces trois jours enchanteurs. Ils firent la connaissance des Anciens de RIS ORANGIS et de SAINT-DIZIER, et c'est sur une suggestion des deux doyennes de SAINT-DIZIER que la rencontre put se faire au restaurant Municipal de MENNECY le 29 novembre (217 repas furent servis bien préparés par M. MOITY et son personnel).



Le repas des Vieux - (photo Le Mesle)

Nos « Anciens » ont donc été gâtés bien confortablement et pour donner l'idée de l'effort financier qui a été fait en leur faveur, nous nous permettons de citer les chiffres qui ont été inscrits en regard des voyages et réception dont ils ont été les bénéficiaires :

Voyage à LARCHANT du 6 juin : 879,40 F. Voyage à LAMOURA (3 jours) aller et retour en car, plus le retour de 9 personnes par le chemin de fer : 8.227,00 F. Réception du 29 novembre au restaurant Municipal : 1.584,00 F.

Il faut également signaler qu'outre les libéralités communales aux vieillards assistés, le Club des Débrouillards a distribué dix colis d'alimentation et friandises de plus que l'an dernier, soit 36 petits colis de 6 kg chacun, aux personnes ayant le plus besoin de notre sollicitude.

En union avec Monsieur le Maire et mes collègues du Conseil Municipal, je souhaite que l'année 1971 soit aussi généreuse à l'égard de nos « Anciens » que celle qui vient de se terminer et je forme mes meilleurs vœux de bonne santé à tous les Menneçois.

BOULANGERIE PATISSERIE

A. GOBBÉ

3, rue de Milly - MENNECY - Téléphone 498.00.16

entreprise générale de parcs et jardins

DONATIEN GUILLOCHON

Création - Entretien - Particulier - H.L.M. - Résidence

59, Rue F. LAGUIDE, CORBEIL-ESSONNES

Tél. : 496-30.21

Ets S I N D E X

Tôlerie - Chaudronnerie

18, Route Nationale 191

MENNECY

Tél. : 498-01.09

FONDERIE DE BRONZE D'ALUMINIUM

Ets LEVESQUE

39-41, rue de la Fontaine — MENNECY

Téléphone 498-00-64



L'ÉLARGISSEMENT DE LA RUE DU PUIITS-MASSÉ

par André GILLES,
Conseiller Municipal

Cette rue de MENNECY est bordée dans sa partie la plus basse de bâtiments qui dépendaient de la Manufacture de Porcelaine et était anciennement très étroite, n'ayant que onze pieds de large, soit 3 m 95, ainsi qu'il est indiqué dans une Convention du 3 juin 1756, intervenue entre le Duc de VILLEROY et le sieur Jean-Baptiste BARBIN entrepreneur de la Manufacture de Porcelaine propriétaire des bâtiments.

Il est mentionné que la rue était fort resserrée à cet endroit, ce qui gênait extraordinairement les voitures qui y passaient continuellement et même exposait le public à de nombreux accidents.

On peut voir par là que l'encombrement des rues de notre Cité n'est pas un fait nouveau.

Et Jean-Baptiste BARBIN a offert d'abandonner pour le bien et avantage du public, sur la longueur de sa propriété, une largeur de six pieds soit environ 1 m 95. Il prenait à sa charge les frais de la démolition et de la reconstruction du mur et des bâtiments ainsi que les frais de remise à niveau du sol de la rue.

Cette ancienne opération d'urbanisme réalisée par un particulier pour le bien public, contribuait sans doute aussi à la bonne marche de la Manufacture.

TRANSPORTS --- DÉMÉNAGEMENTS
DANS TOUTE LA FRANCE ET A L'ÉTRANGER



DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

REMBOURSEMENT ALLOCATIONS FAMILIALES ET INTENDANCE

TÉL. : 498-01.16



La Fanfare de Mennecy

par son Directeur Gilbert LOUET,
Conseiller Municipal

Chaque année voit notre Bulletin Municipal comblé d'éloges et de compte rendus. Mieux que toutes les grandes phrases, cette photo vous prouve la santé éclatante de la FANFARE de MENNECY. La jeunesse dominante est l'œuvre de l'École de Musique que j'ai le plaisir de diriger. Mon jeune ami Alain ANTOINE qui instruit les jeunes, sait combien il est difficile de leur faire comprendre la maxime « Sans travail on n'a point de plaisir ».



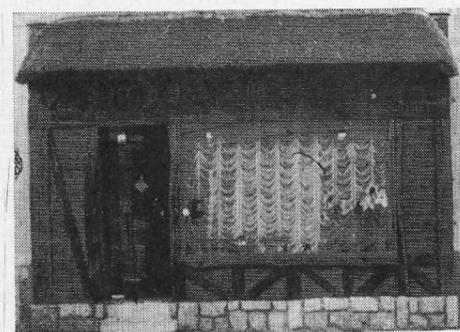
AU PERRUQUIER DE MADAME

AU SERVICE DE VOTRE BEAUTÉ

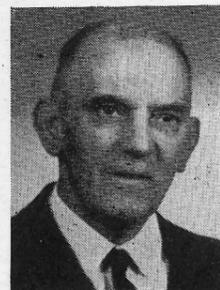
Coiffure Dames
Parfumerie

Dépositaire : Jacques FATH - René GARRAUD
Produits de beauté : Dr FAUST - EVERMOND

BIJOUTERIE FANTAISIE - POSTICHES



4, place de la Mairie - MENNECY
Téléphone 498-01-85



par Jacques CUMANT,
Conseiller Municipal

MENNECY LIEU DE PÊCHE RÉPUTÉ

à leurs familles qui viennent « taquiner le goujon » tout en savourant les fruits d'une heureuse détente.

Les poissons de toutes sortes y abondent et les brochets s'y trouvent en grand nombre.

Le réempoissonnement est assuré de façon constante et en quantité appréciable. L'accueil des gardiens est très amène; aussi le nombre des pêcheurs va croissant, d'autant que ce lieu de pêche est le premier, lorsqu'on vient de PARIS par l'auto-route et la D.153, de tous ceux qui se situent dans la vallée de l'ESSONNE.

Cet endroit enchanteur ajoute au renom de notre ville qui a toujours été fréquentée par les amateurs de pêche et de chasse.

L'exploitation financière de ce marais communal est assez florissante puisqu'elle a atteint en 1969 un chiffre de recettes de plus de 33.000 francs pour un prix de journée de 4 francs (les pêcheurs de MENNECY réglant le demi-tarif et obtenant la gratuité lorsqu'ils atteignent les 65 ans) mais elle ne fait que couvrir les dépenses de location, d'impôts, de frais de personnel et d'entretien.

Cependant le but recherché est entièrement atteint.

en nous penchant sur le passé rural de notre ville

par André VIOLETTE, Conseiller Municipal

Dans l'avant dernier Bulletin Municipal, sous le titre « NOTRE CITE », j'avais présenté la population et les activités professionnelles de la localité. J'aimerais, cette année, vous faire faire le tour de son territoire.

Située à quelque trente kilomètres de PARIS, la Ville de MENNECY était, il y a encore peu de temps, à vocation agricole. Si l'agglomération perd sensiblement son aspect rural, il reste cependant encore une grande superficie de terres de culture, malgré la mise en construction prochaine des 240 hectares de la Verville.

Ses limites territoriales sont déterminées au Nord par la rivière l'ESSONNE qui forme la limite avec les communes de LISSES et VILLABE. Des chemins mitoyens bordent au Nord-Est la commune d'ORMOY, à l'Est, le COUDRAY MONCEAUX, au Sud, CHEVANNES à l'Ouest, FONTENAY-LE-VICOMTE et c'est encore la rivière l'ESSONNE qui, au Nord-Ouest la sépare d'ECHARCON.

Sur les plans cadastraux, le centre de la localité est appelé « Le Village » et pour désigner les autres parties du territoire, on a conservé les noms donnés autrefois et qui sont devenus des « Lieux dits », appellations figurant toujours dans les papiers officiels ou les actes notariés.

Ces « Lieux dits » sont nombreux et ont souvent un nom évocateur dont l'origine n'est pas toujours facile à déceler.

Ces appellations viennent probablement d'époques reculées et servaient à nos anciens pour reconnaître et situer les parcelles formant leurs exploitations.

Il n'est pas douteux que « Le Buisson Houdart », « Le Bois Chapet », « La Mare Chuppin » et « La Remise du Rousset » tiennent leurs noms de leurs lointains propriétaires.

« Les Hautes Grenouillères », « La Mare Bécasse » ont une signification bien paysanne de désigner un endroit.

Certains noms laissent aller l'imagination. Qu'étaient autrefois « La Butte aux Prévôts », « La Justice » ? peut-être des emplacements où la magistrature d'antan rendait ses sentences ! « La Tour Giroux », « la Croix Boissée », « Le Pont de

Pierre », « Le Gouffre », désignaient les endroits où des édifices, des monuments avaient été édifiés ou des configurations de terrains comme « La Mare des Grès » et « La Pierre Longue ».

« Le Champ Poreux » tient son nom du fait que son sol sabieux absorbe rapidement les eaux de pluie.

« Fort Oiseau » s'agirait-il d'un rapace de grande taille qui aurait été l'hôte de ce lieu ?

« Les Longs Réages » dénommaient des superficies importantes de culture d'un seul tenant.

Et puis les appellations de contenance : « Les Vingt ou quarante Arpents ». Mais que veut dire « Le Murger Tabourg » ?

« Les Patis » ou « Communes » désignaient probablement les pâtures publiques accessibles à tous les possesseurs d'animaux.

La végétation a aussi souvent servi de repère, on parle « Du Grand Orme », de « La Haie Chandeau », de « L'Ormeteau », du « Saule St-Jacques » et du « Poirier Rond ».

En évoquant ces noms, il est facile d'imaginer certaines scènes de la vie champêtre; par exemple, les moissonneurs se désaltérant à l'ombre de ces arbres, ou encore, notre esprit reconstituant le dur travail des champs où tout s'accomplissait avec les seuls moyens manuels.

Il est certain que chaque coin de notre petite patrie a une histoire qui lui est propre et qui demeure secrète, sauf ce qui a été transmis de bouche à oreille, ou par de rares écrits. Tous ceux qui sont amoureux de scènes pittoresques peuvent rêver d'événements touchants ou dramatiques qui ont pu s'y produire.

Et puis il y a les « Lieux dits » qui sont ou seront demain les quartiers de notre ville : « La Jeannotte », « La Corbillasse », « Le Bois chapet », « Le Petit Mennecy », « Les Portes de Paris », « Le Bas et le Haut Clos Renault », « Les Nouzets », « Le Regard », « Les Chatries » autrefois lieu de fortifications, « Villeroy ». On ne peut tous les citer.

Nous formons le vœu qu'un amateur du passé puisse se passionner sur ce sujet, faire des recherches et donner de bonnes explications sur ce que nous n'avons fait qu'esquisser.

LA VIE DU CLUB SPORTIF DE MENNECY

(SECTION DE FOOTBALL)

par Richard BACA, Secrétaire

Chaque dimanche, plus de quatre vingts maillots « jaune et noir », couleurs du Club Sportif de MENNECY, évoluent sur le Stade Municipal et sur les terrains de sports de la Région. Ces couleurs portées par les adeptes du ballon rond sont les ambassadrices de la jeunesse saine et pleine de vie de MENNECY, et sur les Stades, NOTRE Club fondé en 1910, continue à être représenté avec honneur et loyauté.

Agé de soixante ans, le Club Sportif est encore plus jeune cette saison, ayant, pour la première fois, une équipe de « poussins », joueurs âgés de 10 ans; mais malheureusement cette éclosion dans la première jeunesse a manqué d'encadrement et n'a pu s'épanouir complètement. Il m'est pénible d'avouer que pour quatre équipes de jeunes, qui seront, il faut le souligner, la relève des Seniors, sur cinq dirigeants, il n'y a pas un habitant de MENNECY. Tous ces hommes de bonne volonté qui, chaque dimanche, encadrent, dirigent nos fils, représentent nos couleurs, nos succès; tous ces parfaits bénévoles viennent des communes voisines. Sans eux, le Club Sportif de MENNECY serait gravement atteint, et sans ses jeunes ne pourrait survivre longtemps. Grâce à ces dirigeants, en la saison 1969-70, notre équipe « Pupilles » inscrit son nom pour la seconde année consécutive sur le palmarès de la Ligue de PARIS, terminant première de son Groupe. Qu'ils trouvent ici un grand merci pour leur dévouement et leur abnégation.

Notre Ville est appelée à grandir, ce qui amènera sur les Stades un plus grand nombre de pratiquants, demandant un encadrement plus important. Souhaitons ardemment que les bonnes volontés se manifestent et souhaitons aussi longue vie

à notre cher Club Sportif de MENNECY qui, face à cet avenir d'expansion, se doit de devenir un grand Club, groupant sous ses couleurs toutes les disciplines existantes et à créer, afin que cette belle famille nombreuse et bien unie soit fière de porter haut les couleurs « jaune et noir ».

Les résultats de la saison 1969-70 ont été les suivants : ils sont très honorables.

Les pupilles se classent premiers avec 4 points d'avance. Les Minimes se classent troisièmes.

Les Cadets se classent seconds, à un point des premiers.

L'équipe Complémentaire Seniors terminant seconde accède en « honneur ».

L'équipe Réserve se classe huitième.

L'équipe Première se classe quatrième.

Tous espèrent faire encore mieux pendant la saison en cours.

Le Bureau du C.S.M. Football est composé comme suit :

Président d'honneur : JUDITH Joseph.

Président actif : GOUDY Pierre.

Vice-Président : VIENNE Raoul.

Vice-Président : ROBERT Jean-Jacques.

Secrétaire : BACA Richard.

Secrétaire-Adjoint : LE ROUX Jean.

Trésorier : CANHAC Paul.

Trésorier-Adjoint : GAUTHIER Camille.

Membres : MM. BOUNIOL L., BUFFIN D., GAULLET B., CHAMBONNIERE R., HEBERT A., HELIAS H., JUDITH Jean,

LUC P., ROCHE C., VIVO B., TRUFFAULT J.



LABORATOIRE D'ANALYSES
HOMEOPATHIE - ALLOPATHIE
PÈSE-BÉBÉ

Pharmacie ALLEMAND-MAS

14, rue de la Croix-Boissée - MENNECY

Téléphone : 498-00-36

La Section d'Athlétisme du Club Sportif de Mennecy

par J. ROBIN, Secrétaire

Vous lisez aujourd'hui ce petit article sur l'athlétisme à MENNECY. Peut-être avez-vous été parmi les spectateurs étonnés et ravis des 5^e Championnats de l'ESSONNE de Cross Country qui se sont déroulés le 10 janvier dans notre ville au travers des allées du magnifique Parc de Villeroy.

En effet, depuis une activité de six années, notre Société s'est affirmée, ses effectifs se sont accrues et nous espérons dépasser le nombre de cent athlètes au printemps de cette année. Parallèlement à l'évolution interne de notre Club, sa présence, tous les dimanches sur les stades de la région, les résultats quelquefois excellents de ses athlètes, prouvent le plein essor de notre Section à l'échelon départemental. Devant cette situation satisfaisante, le Comité de l'ESSONNE nous confiait l'organisation des 5^e Championnats de Cross country du département le 10 janvier 1971.

Nos projets en matière de Cross : organiser chaque année une rencontre avec la participation des Clubs de la région Parisienne.

Si le Cross country constitue l'essentiel des manifestations athlétiques hivernales, c'est la « belle saison » d'Avril à Septembre qui permet au maximum d'athlètes de participer aux compétitions. En effet, sprinters, lanceurs, sauteurs, peuvent à leur tour entrer en action. Si les athlètes Menneçois se sont bien manifestés dans ces disciplines en 1970, un point noir subsiste, qui, nous l'espérons ardemment, sera bientôt blanchi; nous ne disposons pas encore de l'ensemble des installations indispensables, sautoirs, aires de lancers, pistes réglementaires etc, et cette absence d'équipements, contrarie sérieusement les entraînements.

Faisons maintenant un petit bilan de l'année écoulée. Tout d'abord les titres et les qualifications. Nous possédons une championne de l'ESSONNE : Mlle M.T. MATTHYS, au lancer du disque. L'équipe de Cross minimes garçons a obtenu la seconde place aux championnats de l'ESSONNE 1970 derrière VIRY-CHATELON, se qualifiant pour les championnats de l'ILE-DE-FRANCE, où elle termina 11^e sur vingt équipes. Félicitations.

Quels sont, en outre, les meilleurs résultats personnels : nous possédons 9 athlètes classés par la F.F.A. (quatre filles et cinq garçons). Pour être classé, il faut dépasser au cours d'une saison, deux fois les minimas établis par la Fédération. De cette façon 4 catégories sont définies, la première étant la plus noble. Citons donc ces champions, ils l'ont bien mérité : En 2^e catégorie, nous avons :

La cadette F. HELBO (1'52"4 sur 600 m).

Le junior B. LEBRUN (9'15"6 sur 3.000 m, 4'20"3 sur 1.500 m)

Le cadet B. GAIE (5'04"2 sur 1.500 m steeple).

En 3^e catégorie :

La cadette C. MARET (21"6 au 150 m).

La cadette M.T. MATTHYS (24 m 88 au disque).

La senior E. ARCHENAUT (28"6 au 200 m).

Le senior J.-P. SMIEJA (2'01"7 sur 800 m).

Le junior J. ZAGOREC (24"9 au 200 m).

Le minime R. MATTHYS (10"5 au 80 m).

Nous avons beaucoup de projets et beaucoup d'espoirs pour 1971. Nous disposons d'un merveilleux Gymnase qui permet l'entraînement hivernal, nous espérons obtenir le complément indispensable d'installations et de matériel tant attendus des athlètes et des dirigeants.



Saut en hauteur



Départ du cross minime, en Championnats de France

Plomberie



Chauffage

Maurice BEUCHER
ARTISAN

Installateur dépositaire agréé «PRIMAGAZ »

31, rue Jean-Jaurès - 91 - MENNECY - Tél. 498-04-42

MENNECY PNEUS

ATELIERS DE RECHAPAGE DE PNEUMATIQUES
et de REPARATIONS toutes dimensions

VENTE DE PNEUS NEUFS, RECHAPES ET D'OCCASION
Stock important

VENTE GROS ET DETAIL

— Echange Standard —
SPECIALISTE DU PNEU AGRAIRE

1, rue de Paris - MENNECY (Passage à niveau)
Téléphone 498.00.67

(M. ENFISSI, Directeur-Propriétaire)

LA SECTION DE JUDO DE MENNECY

par Michel MIAUT, Président

Chers parents, votre enfant a 8 ans, 10 ans, 13 ans ou plus. Il est timide ou, au contraire, débordant de vitalité, voire même un peu agressif... il est bon de l'aguerrir, de le discipliner... alors dirigez-le vers nous, vers cette école formatrice : le JUDO.

Voici près d'un an qu'il est pratiqué à MENNECY et quelque 70 enfants et adultes (garçons et filles) fréquentent les cours au Gymnase, le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 et le dimanche de 9 h à 12 h.

Vous pouvez venir assister à ces séances et, sur place, tous les renseignements concernant ce sport vous seront donnés.

Les compétitions officielles étant interdites aux Judokas n'étant pas au minimum « ceinture verte », nous envisageons la participation de nos adhérents au Championnat Départemental que dans la saison 1971-72. Quelques rencontres amicales auront lieu d'ici-là. Les cours sont dirigés par Monsieur PIZZONERA 4^e Dan, ses titres sont nombreux et sa connaissance du JUDO est totale.

Le Bureau de la Section est composé comme suit :

Président : M. Michel MIAUT.

Secrétaire : M. B. RICORDEAU.

Trésorier : Mlle M. MARTINEAU.

Membres : MM. R. BONNAFOUS, M. CAMUZAT, A. DES-COURTY, et D. DELBASSE.



(photo Le Mesle)



concessionnaire
RENAULT

SOCIÉTÉ NOUVELLE

GRAND GARAGE FÉRAY

46, route de Versailles — 91 - CORBEIL-ESSONNES — Tél. 496.01.44 +

- Ventes - Achats véhicules
- Pièces de rechange d'origine
- Ateliers réparations
- Carrosserie - Peinture
- Location sans chauffeur

concessionnaire



CONCESSIONNAIRE ALPINE



PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS

TOUS STYLES

Claude DELILLE

Tél. : 498-00.80

15, rue Général Pierre

91 - MENNECY

LA SECTION TENNIS du Club Sportif de MenneCY

par Gilbert FRANCO, Secrétaire

Que de chemin parcouru depuis huit ans, à cette époque là, j'arrivais à MENNECY, nous n'étions qu'une dizaine « d'enragés » à fréquenter avec assiduité les deux Courts dont la réalisation était due à l'esprit d'opiniâtreté dans le travail de nos « ANCIENS », tous membres fondateurs.

Grâce à leur dévouement et au Conseil Municipal qui mettait gracieusement à leur disposition les installations indispensables, notre Section naissait il y a plus de 40 ans. Que tous ces « ANCIENS » veuillent bien trouver ici l'expression de nos sentiments très attachés, qui est la marque de notre Club.

— 1969 voyait exaucé un rêve vieux de vingt ans : le Gymnase devenait réalité, nous permettant enfin de nous adonner à notre Sport favori en période hivernale, non sans attiser l'envie de Clubs voisins béats d'admiration devant cette grande réalisation due à l'action de notre Commune, qui de ce fait rendait possible le développement de notre activité.

Où en sommes-nous en 1971 !

Notre Section compte actuellement 102 membres actifs dont plusieurs dizaines de « Dames » non des moins acharnées. Il faut ajouter à cet effectif une trentaine de « Jeunes » fréquentant régulièrement notre « Ecole du Tennis » dirigée par Monsieur Jean Leroux.

— 1970 a été pour notre Section une bonne année.

En effet, sur huit Tournois disputés sur notre Court couvert, nos Equipes « A et B » ont remportés sept victoires et notre Equipe « A » s'est classée troisième de la Poule B du Challenge de l'ESSONNE Sud.

Que sera 1971 ?

Tout d'abord une ambiance de franche camaraderie au sein de notre Section appelée à compter de plus en plus de joueuses et joueurs.

Ensuite, la possibilité de voir notre Section dotée d'un « Lance-Balles » ce qui apporterait une aide précieuse à l'enseignement du Tennis aux jeunes champions en herbe et permettrait un entraînement plus rationnel de nos Equipes.

Pour ce qui concerne les résultats sportifs, une seule chose devra compter : jouer mieux et ne pas perdre son « self-contrôle » même si nous sommes battus.

Bien entendu, nous avons d'autres ambitions, mais ceci est une autre histoire que j'espère bien vous conter l'année prochaine !

PHOTOCOPIE — REPROGRAPHIE

TIRAGE DE PLANS

IMPRIMERIE OFFSET

GOUDY - HÉLIO

19, rue des Chatries — MENNECY

Téléphone 498-01-86

Le Secours Assurances

Risques de Toute Nature

L. DENIS

2, RUE DE L'ARCADE, MENNECY TÉL. : 498-03.32

LA SAISON 1970 à l'Amicale Bouliste de MenneCY

par Roland WAGNER, Secrétaire

Nous avons eu en déplacement des résultats assez satisfaisants :

Une quadrette gagne le complémentaire à ECHANCON le 7 mai à ETAMPES, une doublette gagne également le complémentaire.

D'autres quadrettes sont allées jusqu'en demi-finales ou en quart de finales. Il ne manque que très peu de chance pour enlever une ou plusieurs Coupes.

Nous allons être renforcés au cours de l'année 1971 par de nouveaux joueurs; espérons que ce sang nouveau nous permettra d'obtenir enfin de bons succès.

Les jeunes seront récompensés à JUVISY par la Fédération Pascal PION a gagné en « tête à tête » une médaille d'argent le 4 octobre à VIRY-CHATILLON dans la catégorie Pupilles.

Christian WAGENER a réussi à aller en demi-finale des Cadets.

Pour l'année 1971 c'est deux concours de 32 quadrettes que nous organiserons à MENNECY :

le premier le lundi de Pentecôte le 31 mai

le second le 15 août.

Monsieur le Maire nous a donné son complet accord et il mettra tout en œuvre pour que ces deux manifestations sportives se déroulent dans les meilleures conditions, surtout en ce qui concerne les terrains.

Nous remercions les membres honoraires de leur soutien qui nous permet de résoudre les difficultés qu'une petite société rencontre invariablement.

Nous avons organisé un Concours de « tête à tête » auquel peuvent participer tous les membres Honoraires et Actifs. Tous les renseignements sont amicalement fournis à notre nouveau Siège Social qui est transféré à : l'Hôtel de La Renaissance (Madame LEFEBVRE), 10, rue de la Croix-Boissée à MENNECY.

Le bureau de l'AMICALE BOULISTE est composé comme suit :

Président par intérim : M. BOCHE Gabriel.

Vice-Président : M. GESMIER Albert.

Secrétaire : M. WAGENER Roland.

Trésorier : M. CHAMBLANT Jacques.

Secrétaire Adjoint : M. SALAFRANCE Robert.

Trésorier Adjoint : M. PATARD André.

**Carrelage
Maçonnerie
Plâtrerie**

JEAN-CLAUDE GUILLOT
ARTISAN

14, RUE DU PARC

91 - MENNECY



— ANALYSES —
HOMEOPATHIE - ALLOPATHIE
— PÈSE-BÉBÉ —

Pharmacie ALLEMAND

Avenue du Bois-Chatet - MENNECY
Téléphone : 498-02-88

Joyeux pétanqueurs de MenneCY

SAISON 1970

par Raymond DROUIN, Secrétaire

Qui aurait pu présager, au début de l'année 1969, que le Club des JOYEUX PETANQUEURS de MENNECY tout nouvellement constitué serait, l'année suivante, en tête du classement Départemental des Clubs affiliés à la F.F.P.J.P.

A son origine, l'Association des JOYEUX PETANQUEURS comprenait une vingtaine « d'amoureux de la boule » mais, très vite, la bonne entente de cette équipe et le dynamisme du Bureau de l'Association attirèrent à MENNECY d'excellents joueurs de notre région. C'est ainsi, qu'ayant doublé ses effectifs et s'étant notablement renforcé, le Club des JOYEUX PETANQUEURS attaqua résolument la saison 1970.

Le palmarès en est éloquent :

— Qualification pour les championnats de France, après plusieurs tournois de sélection, de notre « doublette fanion » composée de M. CANAVA et M. POZZO DI BORGIO. Et, pendant trois jours, à MONTAUBAN, les couleurs de notre Club furent à l'honneur puisque nos joueurs ne s'inclinèrent qu'en huitième de finale.

— Un autre concours prestigieux, le Challenge COOP, vit notre équipe CANAVA - POZZO DI BORGIO enlever ce tournoi de haute lutte; nos Amis ayant joué ce jour-là quelques parties qui resteront mémorables.

— Et tout au long de la saison, 7 victoires en concours Fédéraux, 6 victoires en concours amicaux et un nombre impressionnant de places d'Honneur.

Pour ces brillants résultats, tous les JOYEUX PETANQUEURS sont vivement félicités avec une mention particulière toutefois pour MM. CANAVA, POZZO DI BORGIO et GAILLARDON.

Nous remercions Messieurs les Membres Honoraires et Bien-

fauteurs pour leur précieux soutien qui a contribué, pour une grande part, au bel essor de notre Association.

Nous remercions également M. J.-J. ROBERT, Maire de MenneCY, et tous les Conseillers Municipaux pour l'aide qu'ils apportent à la solution de tous nos problèmes et notamment en ce qui concerne les terrains pour l'organisation de nos concours.

Sur le plan extra-sportif, le bal de société que les JOYEUX PETANQUEURS ont organisé le 7 mars 1970 au gymnase Municipal a été, contre toute attente, un succès. C'est donc avec beaucoup de plaisir que les J.P.M. organiseront un bal en 1971.

Notre premier banquet des pétanqueurs fut également une réussite puisque plus de 60 convives, joueurs et Amis se sont réunis pour cette soirée amicale au siège de l'Association.

L'Assemblée générale des JOYEUX PETANQUEURS qui s'est tenue le 31 octobre 1970 a décidé de transférer le siège de l'Association au Café-Restaurant de la Renaissance.

Au cours de cette Assemblée, le Bureau Directeur pour 1971 a été ainsi élu :

Président : M. LANDOLFINI Paul.
Vice-Président : M. DRACH Roger.
Secrétaire : M. DROUIN Raymond.
Trésorier : M. GUYON Marcel.
Secrétaire-Adjoint : M. CANAVA Philippe.
Trésorier-Adjoint : M. DURANT Pierre.
Organisatrice : Mme GUYON Eliane.

Nous engageons très vivement tous nos Amis Menneçois aimant la pétanque à se joindre à nous en contactant nos Membres du Bureau qui enregistreront avec plaisir leur adhésion à notre Association et nous souhaitons aux JOYEUX PETANQUEURS de MENNECY beaucoup de succès sportifs pour 1971.

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT - INSTALLATION - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL

SANITAIRE

DÉPANNAGE

CHAUFFAGE CENTRAL

Maison BRASSART

Technicien et Thermicien

68, rue Canoville - MENNECY - Tél : 498-01-87

MAÇONNERIE

CARRELAGE

CHEMINÉES TOUS STYLES

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA M.A.L.C.

par Madame COSSON

Danse Rythmique

La Section Danse, réunit 80 participantes, réparties en 3 groupes de travail. 4 à 8 ans, débutantes, 7 à 9 ans et 9 à 14 ans, qui se déroulent au Gymnase Municipal le lundi de 16 h 45 à 19 h 30.

Les séances sont assidûment suivies.

Les cours supervisés par Mme COSSON, sont assurés par Mlle CHEVALLIER, Professeur de Danse.

Etant donné le nombre très important de Jeunes Filles intéressées par la pratique de cette discipline, il est envisagé de créer un 4^e cours.

Il est merveilleux de voir combien nos enfants goûtent et apprécient la Danse à laquelle s'ajoute l'enthousiasme procuré par le Rythme.

Gymnastique Volontaire Féminine

La Section Gymnastique Volontaire, accomplit sa 3^e année d'activités. Elle est animée par Mme COSSON.

Le Gymnase Municipal parfaitement équipé, accueille, quel que 70 personnes de 18 à 55 ans, qui assistent au cours :

Mardi de 9 h à 10 h 15.

Mardi de 18 h à 19 h.

Samedi de 9 h à 10 h.

La fréquentation des séances est régulière et toutes les adhérentes ont un réel plaisir à suivre ces cours de Gymnastique qui leur procurent détente et bien-être.

Nous souhaitons que les inscriptions augmentent encore, afin que de nombreuses (dames ou mamans) goûtent à ce sport et viennent pratiquer régulièrement les exercices physiques, hygiéniques et récréatifs.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme COSSON, le lundi, le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Le samedi de 10 h à 11 h 30.

CYCLES -- CYCLOMOTEURS **C. VIAUX**
— Dépositaire BUTAGAZ —
26, RUE DE MILLY — MENNECY — TELEPHONE 498.00.47

L'AMICALE LAÏQUE DE MENNECY

par Madame JACQUET, Président

Le bureau de l'Amicale Laïque est composé comme suit :
Président d'honneur : M. Marcel ALLAIS.

Président : Mme JACQUET.

Vice-Président : Mme BOUKHOBZA.

Vice-Président : M. JACQUET.

Secrétaire : Mme LAYE.

Trésorier : M. BRES.

Membres : Mlle PERES, Mmes DESAULES et GALZIN, MM. BOULANGER, CANHAC, CHANGENET, DELAIGUE, GUILLEMIN, REY, VIENNE et SEMENCE.

Le nombre des membres honoraires qui était de 307 en 1967 est passé à 320 en 1970.

Les activités de l'AMICALE ont consisté en **excursions scolaires** (enfants du C.M.I. au F. Etudes).

En 1968 : Visite du Palais de VERSAILLES et des TRIANONS.

En 1969 : 149 garçons et filles, encadrés par 19 adultes ont visité le Zoo et le château de THOIRY ainsi que le château féodal de DOURDAN. Les participants n'ont pas oublié l'accès au donjon par un souterrain récemment déblayé.

En 1970 : Trois cars ont emmené 160 enfants et 15 adultes au Palais de FONTAINEBLEAU. Après le pique-nique en forêt, retour par MILLY et visite de la Chapelle des Simples et tombe de Jean COCTEAU.

SEANCES RECREATIVES (petits du C.P. au C.E. 2)

En novembre 1968 et 1969, deux séances de marionnettes, dans la salle du Restaurant Municipal Scolaire. Pour l'année scolaire en cours, une séance de cinéma est à l'étude.

PARTICIPATION AUX ARBRES DE NOEL

Elle se manifeste sous la forme de distributions de friandises aux petits des classes maternelles (25 kg de bonbons l'an passé) (1.000 sucettes cette année), d'esquimaux (300 en 1968, 400 en 1969, 500 cette année) et par une participation aux frais d'organisation.

EXCURSION DES ADULTES

Devenue traditionnelle, elle est entièrement organisée hors budget pour les membres adultes (40 à 50 personnes y participant).

En 1968 : EPERNAY, le vignoble champenois, REIMS, le mémorial de la bataille de la Marne à DORMANS. La pluie était malheureusement de la partie.

En 1969 : Le Palais Jacques CŒUR à BOURGES, dégustation de vins et crottins à CHAVIGNOL, déjeuner de choix à SANCERRE.

En 1970 : L'Abbaye de FONTEVRAULT, avec un fameux repas à FONTEVRAULT et une visite de cave avec dégustation à MONTSOREAU.

La TOMBOLA connaît un succès renouvelé chaque année et le nombre des billets mis en vente a dû être porté de 2.000 à 2.500 depuis 1969.

QUINCAILLERIE

— MENAGE —

— CHAUFFAGE —

MAROQUINERIE

L. DEWOLF

2, rue de l'Arcade - MENNECY - Tél 498-01-47

ARMURERIE — COUPELLERIE

ARMES ET MUNITIONS
— REPARATIONS —
ARTICLES DE CHASSE
ARTICLES POUR CHIENS
— COUVERTS —
ET PLATERIE INOX

j.-f. daguin

Anc. Maison CHALOT

10, rue Notre-Dame

Téléphone 496.00.97

Les Artistes

de notre région

par Madame DUCLAIR, Vice-Présidente

L'année 1970 se termine sur une activité intense de notre société, nombreux membres ayant exposé dans divers salons de la région, à Bretigny, Corbeil, Ste-Geneviève-des-Bois, Milly et voire même Paris : Galeries de l'Ouest et Beaux Arts Montrouge.

Le Bureau est composé de :

M. R. GARNIER, Président.

Mme M. DUCLAIR, Vice-Présidente.

M. B. CHARPY, Vice-Président.

Mlle HOUSSAY, Secrétaire.

M. CHAMBLANT, Secrétaire-adjoint.

M. SORBIER, Trésorier.

M. COUPVENT, Trésorier-adjoint.

M. L. DUCLAIR, Conseiller Technique.

Autre activité et non pas la moindre, notre 11^e salon a été organisé dans la splendide salle des sports aimablement mise à notre disposition par Monsieur le Maire que nous remercions vivement. Malgré la difficulté de sa réalisation, tout fut mis en œuvre et les organisateurs avaient donné tous leurs efforts pour que cette exposition soit réussie. Elle le fut, ce qui honore et récompense les efforts de M. et Mme DUCLAIR ainsi que leurs dévoués collaborateurs qui les ont aidés dans leur tâche, ainsi que M. JUDITH tout particulièrement pour son dévouement.

Le vernissage eut lieu sous la présidence de MM. Boscher, Denis, Robert.

Ce salon fut grandiose, il proposait aux visiteurs, des œuvres d'inspirations différentes, mais toujours fort intéressantes : tableaux céramiques, ferronnerie d'art, ainsi que de très jolis dessins et gouaches des écoles de MenneCY qui étaient d'une charmante naïveté, ainsi que de très jolis sujets faits par les enfants du Centre Aéré, faisait la joie des autres.

Madame Jean KWIAK, artiste en sa partie, avait prodigué une éblouissante décoration florale, ce qui rehaussait encore ce salon 1970.

Nos deux invités d'honneur M. DANTY et Mme THOLLIER nous avaient vraiment gâtés avec leurs toiles de choix et M. PHAL avait exposé un très joli buste en bronze du Général de Gaulle.

Nous espérons avoir fait l'admiration des spectateurs et essaierons de donner satisfaction à tous. Nous avons eu la joie de voir M. le Député Boscher remettre à M. JUDITH la médaille du mérite national en remerciement de son dévouement à la ville de MenneCY.

ELECTROMENAGER

JOUETS — CADEAUX

TOUT LE JARDINAGE

— PEINTURES —

Société MIGNON et Fils

« La Dauphine »

25-27, boulevard Henri-Dunant

91 - CORBEIL-ESSONNES Tél. : 496-30.81 — 496-24.81

CURAGES D'EGOUTS - FOSSES ETANCHES
STATIONS D'EPURATION - FOSSES SEPTIQUES
DECANTATION - PUISARDS - CUVES A MAZOUT
— DEBOUCHAGE DE CANALISATIONS —

L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS MOBILISÉS ET PRISONNIERS DE GUERRE

par Marcel ALLAIS, Président

1970 fut pour l'AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS, une année qui comptera dans le cours de son existence.

Constituée en février 1920, l'Association se devait à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, de réunir tous ses membres dans une soirée amicale.

Cette réunion eut lieu pour clôturer la journée du 11 novembre, à la salle FREMONT, Croix Champêtre, où se sont retrouvés au lunch qui faisait l'objet de la soirée, avec les anciens de 1914-18, tous les Combattants et Prisonniers de 1939-45 et d'Algérie, avec leurs épouses.

Cette soirée, pleine de souvenirs et de joies, s'est déroulée en présence de Monsieur J.-J. ROBERT, Conseiller Général Maire de MENNECY qui avait bien voulu nous faire l'honneur d'accepter notre invitation.

Elle avait été précédée, au retour de la cérémonie au cimetière, par la remise d'un petit souvenir offert par les membres du Bureau de l'AMICALE, à leur camarade Raoul VIENNE, en remerciement de ses 25 années de secrétariat et de son dévouement.

Par ailleurs, l'activité de l'AMICALE ne s'est pas ralentie. Elle est intervenue à plusieurs reprises au cours de l'année, afin de venir en aide aux familles des camarades disparus.

Par la présence, en grand nombre de ses membres, aux cérémonies des 1^{er} et 11 novembre, l'AMICALE a marqué son attachement à la cause des Anciens Combattants, rappelant le sacrifice consenti par les camarades morts ou disparus au cours des hostilités, puis en participant enfin avec le Conseil Municipal à la plantation de l'Arbre de la Paix.

R. CHEVALIER

3, rue de Milly - MENNECY

LIBRAIRIE
JOURNAUX
PAPETERIE
LAYETTE
PARFUMERIE

Appel général de la F 6 kay

par Daniel MAIGNAN

Après un mutisme prolongé et des plus regrettables, la station F 6 KAY a repris récemment ses activités sur les ondes.

Le but de la section radio n'est pas seulement de faire de l'émission mais aussi de préparer à l'examen d'opérateur.

Pour les « mordus » de ce « hobby » merveilleux qu'est le radio-amateurisme, cela ne constituera pas un obstacle. Les néophytes trouveront sur place des responsables qui les initieront à la pratique de l'émission — réception d'amateur.

En effet, n'est-il pas captivant de contacter en quelques secondes, profitant de bonnes conditions de propagation, des pays aussi éloignés que l'ARGENTINE, l'Australie, le JAPON etc.

Cette activité vous apportera un enrichissement de l'esprit tant sur le plan technique que sur le plan humain.

Nous accueillerons bien sûr avec joie les O.M.'S (1) chevronnés et tous ceux qui désirent prendre part à cette activité.

73 (2)

(1) Old Man : mon vieux
(2) Meilleures amitiés
dans le jargon des radio-amateurs.

Société Philatélique de MenneCY

par Monsieur REY, Président

La Société Philatélique de MENNECY, créée en 1967 a été déclarée à la Préfecture de l'ESSONNE et agréée sous le N° 75, inscrite au « Journal Officiel » le 28 janvier 1970. Elle a été formée par un groupe de neuf membres qui organisera en 1967 une exposition à MENNECY et en 1968 une exposition à BOULOGNE-BILLAN COURT et cette même année elle demanda son affiliation à La Fédération Nationale des Sociétés Philatéliques Françaises. Il lui fut conseillé de fusionner, en raison du petit nombre de ses adhérents, avec le Cercle Philatélique de CORBEIL-ESSONNES et environs. Ce fut effectif en 1968. La section de MenneCY eut ainsi tous les avantages résultant de cette affiliation : carnets de circulation; échanges etc, renseignements par des philatélistes avertis; son adhésion fut fêtée joyeusement dans une atmosphère de chaude sympathie.

En 1969, les adhérents de MENNECY contribuèrent largement à l'exposition « Journée du Timbre » organisée par la Fédération à l'Hôtel de Ville de CORBEIL-ESSONNES.

Monsieur le Maire de MENNECY accorda à notre Société une salle de la Maison des Associations et de la Culture les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois.

La Société Philatélique de MENNECY a eu l'avantage d'organiser sa première exposition, après sa constitution officielle, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de MENNECY, le 12 avril 1970, avec le concours des Sociétés de CORBEIL-ESSONNES et DRAVEIL.

Le succès de cette exposition fut grand et encourageant pour mieux faire encore dans l'avenir.

De nouvelles adhésions furent enregistrées à cette occasion.

Garçons et filles de 10 à 18 ans, sachez que, sous la responsabilité des membres du bureau, des cours de philatélie sont donnés gratuitement tous les samedis de 13 h 30 à 15 h à la Maison des Associations et de la Culture 7, rue de l'Arcade à MENNECY.

Enfin, si vous voulez obtenir de plus amples renseignements sur la Société ou pour y adhérer, veuillez vous adresser à Monsieur REY, Président, Groupe Scolaire de « La Jeannotte » à MENNECY le meilleur accueil vous sera réservé.

LIBRAIRIE — PAPETERIE — IMPRIMERIE

VIGNIER

4, rue Notre-Dame — CORBEIL-ESSONNES

Téléphone 496.02-95

TOUS LES LIVRES
FOURNITURES SCOLAIRES ET DE MAIRIE
MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER

BÉBÉ-VALET

Location et lavage de couches et langes

33-35, rue la Fontaine, MenneCY Tél. : 498-02.58

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Maurice LEGRAND

8, rue de l'Arcade — MENNECY — Téléphone 498.00.97

SECTION PHILATÉLIQUE DE MENNECY M.A.L.C.

par Jean-Pierre RIVIERE, Président

A l'aube de cette nouvelle année philosophique, que d'événements sont survenus depuis notre dernière exposition des 4 et 5 octobre 1969 à l'Hôtel de Ville. Inutile de rappeler l'immense succès que remporta cette manifestation à caractère culturel. Rappelons pour les amateurs d'archives et de statistiques, que plus de sept mille timbres représentant le travail de près de quinze mois tinrent la vedette durant ces deux jours.

Fidèle à la tradition, un pays étranger était l'invité de notre section, en l'occurrence, les échanges Franco-Hongrois.

Le club de Sainte-Geneviève-des-Bois « RENAISSANCE ET CULTURE » ainsi que l'association artistique et culturelle du C.E.A. complétaient la liste de nos invités.

En novembre 1969, les créations présentées à MENNECY, le mois précédent, furent transportées à PARIS afin de représenter la Philatélie au sein des activités culturelles du comité d'entreprise de la Caisse Nationale Vieillesse de PARIS qui fêtait son vingtième anniversaire.

En mai 1970 nous participions à l'exposition du vingt-cinquième anniversaire du Comité d'entreprise de la Régie REINAULT et à laquelle plus de trente sociétés philatéliques (ROUEN, EPINAL, COLMAR, MARSEILLE, VERSAILLES, etc) et les services culturels de cinq pays étrangers étaient représentés. Une coupe est venue récompenser les efforts de nos adhérents.

D'une douzaine d'adhérents en octobre 1969, notre section a pris un essor considérable tant sur le problème des adhésions que du fonctionnement des services que nous avons créés depuis cette date. Tout d'abord signalons que le nombre de nos effectifs a triplé et que cette augmentation a permis des échanges plus fructueux à nos réunions bi-mensuelles et à la bonne marche des services que nous allons vous rappeler.

NÉCROLOGIE



Au cours du mandat Municipal qui nous a été confié en 1965, nous avons eu l'immense regret de perdre deux excellents Collègues.

Georges BAULIEU, décédé le 13 décembre 1968 des suites d'un accident de circulation, était Conseiller Municipal depuis 1953 et constamment réélu. Spécialiste des questions de Sécurité, il était écouté, ses avis étant toujours pertinents. Il a été l'un de ceux qui ont tenu à ce que notre Corps de Sapeurs Pompiers soit doté d'un matériel de lutte efficace et s'est maintes fois dévoué pour cette idée.

D'une naturelle bonté, il s'est penché à toutes occasions vers les déshérités de la vie; il anima le Club des Débrouillards, dont il était le Président, pour obtenir les ressources nécessaires qu'il voulait consacrer aux plus malheureux, sous la forme de colis d'alimentation de fin d'année.

Maurice TIROUFLET, décédé le 16 mai 1970 après une inexorable maladie contre laquelle il lutta de toute son énergie, avait été Conseiller Municipal de 1947 à 1953, puis, ayant renoncé au renouvellement de son mandat pen-

dant 12 ans, avait en 1965 sollicité de nouveau les suffrages de ses concitoyens qui l'avaient élu. D'une grande activité malgré la fragilité de sa santé, il consacra ses efforts à la mise en valeur de notre Cité, organisant de main de maître les festivités, créant une Association des Commerçants en se dévouant à son service, et collaborant de toute son intelligence et de tout son cœur à l'œuvre municipale. La disparition de nos deux amis a été durement ressentie. Leur souvenir reste vivace au sein de notre Assemblée comme parmi tous ceux qui les ont estimés et aimés.



RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE : place de la Mairie. Tél. 498-00-59.
Bureaux ouverts au public de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Secrétariat : Mlle LABORDE, secrétaire générale.
Etat civil : Mme MARTIN.
Comptabilité : Mme LE ROUX.
Secrétaire adjointe : Mme VASSORD.

POMPIERS : rappeler le 498-00-59 à la Mairie. En cas de non-réponse, le 498-00-19 à la Gendarmerie, Capitaine DHONT. Tél. : 498-01-74.

GENDARMERIE : avenue de Villeroy. Tél. 498-00-19.

MEDECINS :
Dr KELEKIS, 2, rue de la Fontaine. Tél. 498-02-14.
Dr LEON, rue du Petit-Mennecy. Tél. 498-01-69.
Dr LYAUTEY, rue de la Fontaine. Tél. 498-01-07.

PHARMACIEN : M. ALLEMAND, rue de la CroixBoissée, et avenue du Bois-Chapet. Tél. 498-00-36.

MASSEUR KINESITHERAPEUTE : M. BERNEUIL, 30, rue de Milly. Tél. : 498-03-52 et 498-04-73.

AUXILIAIRE MEDICALE : Mme Christiane CALLIGARO, Résidence « La Corbillasse ». Tél. 498-04-55.

CHIRURGIEN-DENTISTE : M. CHENAUD R., 22, rue de Milly. M. MONIER Joël, Résidence de « La Corbillasse ». Tél. : 498-02-40.

NOTAIRE : M^e GILLES, rue de Bel-Air. Tél. 498-00-04.

HUISSIER : M^e PAPILLON, rue de Bel-Air. Tél. 498-00-33.

SERVICE DES EAUX : Société Lyonnaise des Eaux à Villeneuve-Saint-Georges. Tél. 922-05-70. Service de Sécurité : Tél. : 921-43-52.

ELECTRICITE ET GAZ DE FRANCE : 36, boulevard Brossolette, à Brétigny-sur-Orge. Tél. 05-24, à Arpajon.

PONTS ET CHAUSSES : Subdivision, 3, rue de Seine, à Corbeil-Essonnes. Tél. 496-07-37 à Corbeil-Essonnes.

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS : rue de la Sablière.

PERCEPTION DE MENNECY : en résidence à Ballancourt. Tél. 498-21-25.

CONTRIBUTIONS DIRECTES : 33, avenue Carnot, à Corbeil-Essonnes. Tél. 496-03-57, à Corbeil-Essonnes.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES : 33, avenue Carnot, à Corbeil-Essonnes. Tél. 496-03-57, à Corbeil-Essonnes.

HOPITAL-HOSPICE GALIGNANI : 1, Montagne de l'Hospice, à Corbeil-Essonnes. Tél. 496-01-13, à Corbeil-Essonnes.

SECURITE SOCIALE : Caisse Primaire, 1 bis, rue P-Sémard, à Corbeil-Essonnes. Tél. 496-00-95, à Corbeil-Essonnes.

ENSEIGNEMENT :
Ecole primaire de garçons, rue de l'Ormeteau.
Directeur : M. JACQUET. Tél. 498-01-67.
Ecole primaire de filles, rue des Ecoles.
Directrice : Mme BOUKHOBZA. Tél. 498-02-12.
Ecole primaire de la Jeannotte.
Directeur : M. BOULANGER. Tél. 498-00-15.
Ecole Maternelle de la Jeannotte.
Directrice : Mlle PEREZ. Tél. 498-00-15.

CULTE CATHOLIQUE : Eglise Saint-Pierre, M. l'Abbé JUTTEAU, curé. Tél. 498-01-18.

TRANSPORTS :
S.N.C.F. : Gare de Mennecy. Tél. 498-00-58.
Autocars GIBERT, rue J.-Jaurès, à Mennecy. Tél. 498-01-25.
Autocars RENAULT.
Autocars CITROEN.
Taxi : M. LE BRIZE, résidence des Hautes-Châttries, à Mennecy. Tél. 498-01-58.
Transports LEBLANC, 55, rue Jean-Jaurès. Tél. 498-01-16.

BANQUES :
CREDIT LYONNAIS, place de la Mairie, bureau permanent
SOCIETE GENERALE, rue de Milly, bureau périodique.

TRIBUNAUX :
TRIBUNAL D'INSTANCE : Mairie de Corbeil-Essonnes. Tél. 496-01-28, à Corbeil.
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE : Palais de Justice de Corbeil : Tél. 496-01-85, à Corbeil.
CHAMBRE DE COMMERCE : 14, quai Bourgoin, à Corbeil-Essonnes. Tél. 496-04-06, à Corbeil.

SOCIETE OU ASSOCIATIONS :
COMITE DES FETES : Mairie de Mennecy.
CLUB SPORTIF DE MENNECY : Mairie.
Président : M. P. GOUDY.
Section d'Athlétisme. Président : M. L. DELAIGUE.
Section de Tennis. Président : M. MARIE.
Section de Boules. Président : M. TIROUFLET.

FANFARE DE MENNECY, Mairie.
Président : M. R. NICE.
Directeur : M. G. LOUET.

CLUB DES DEBROUILLARDS, Mairie.
Président : M. M. COLAS.
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS, Mairie.
Président : M. M. ALLAIS.

U.N.C., SOUS-SECTION DE MENNECY
Président : M. GIRAUD, à Ormoy.
SOCIETE DES MEMBRES HONORAIRES DES SAPEURS-POMPIERS, Mairie.
Président : M. J. JUDITH.
AMICALE LAIQUE, Ecole publique de garçons.
Présidente : Mme JACQUET.

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
(Etablissement public créé par ordonnance du 13 juillet 1967)
informe les travailleurs :
— privés d'emploi,
— à la recherche d'un meilleur emploi,
— désirant se rapprocher de leur domicile,
— pour lesquels se posent des problèmes d'orientation ou de mutation
qu'elle met à leur disposition gratuitement
— son personnel d'accueil et d'information,
— ses prospecteurs placiers,
— ses conseillers professionnels
11, place Galignani - CORBEIL. Ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 le mercredi fermeture à 16 h.

A 100 mètres de la Gare

PHOTOGRAPHIE D'ART
HORLOGERIE | BIJOUTERIE | RADIO
M. & Mme

Le Mesle Louis

21, rue du Général-Leclerc — MENNECY — TEL. 498.00.89
SERVICE APRES VENTE

Nous avons certainement ce que vous cherchez...



ENTRÉE LIBRE

ELECTRICITE GENERALE — FORCE ET LUMIERE — DEPANNAGE
ELECTROMENAGER — RADIO — ELECTROPHONES — DISQUES — LUSTRIERIE — JOUETS

michel morice

3, rue Général-Leclerc - MENNECY - Tél. 498.01.38

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE
Facilités de paiement (Créditélec)

PAPETERIES

LECOURSONNOIS

Téléphone 498-00-49 MENNECY (Essonne)

AUTOCARS GIBERT

EXCURSIONS

75, rue Jean-Jaurès — MENNECY (Essonne)
Téléphone : 498.01.25

Simone Petit

Coiffure pour Dames

21, rue de la République
MENNECY Tél. 498.00.27



MENUISERIE
PARQUETS
ESCALIERS

Mme Vve CHEVRIER

4, rue Général-Pierre — MENNECY
Téléphone 498-01-11

SÉGAULT S.A.

ROBINETTERIE EN ACIER FORGÉ



Usine de MENNECY, 46, rue de la Fontaine — Tél. : 498.01.10
Siège social à PARIS Lignes groupées

Garage
R. CHAMAURET

6, rue du Petit-Mennecy — MENNECY
Téléphone 498-00-21

— VENTE — TOURISME
neuf toutes marques ET
OCCASIONS POIDS LOURDS

Comme un million de Campeurs

FAITES CONFIANCE A...



Jean-Jacques ROBERT

91 - MENNECY

Téléphone 498-00-52

S K I

SPORTS D'ÉQUIPES - ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

CARAVANES PLIANTES "ERKA"